



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

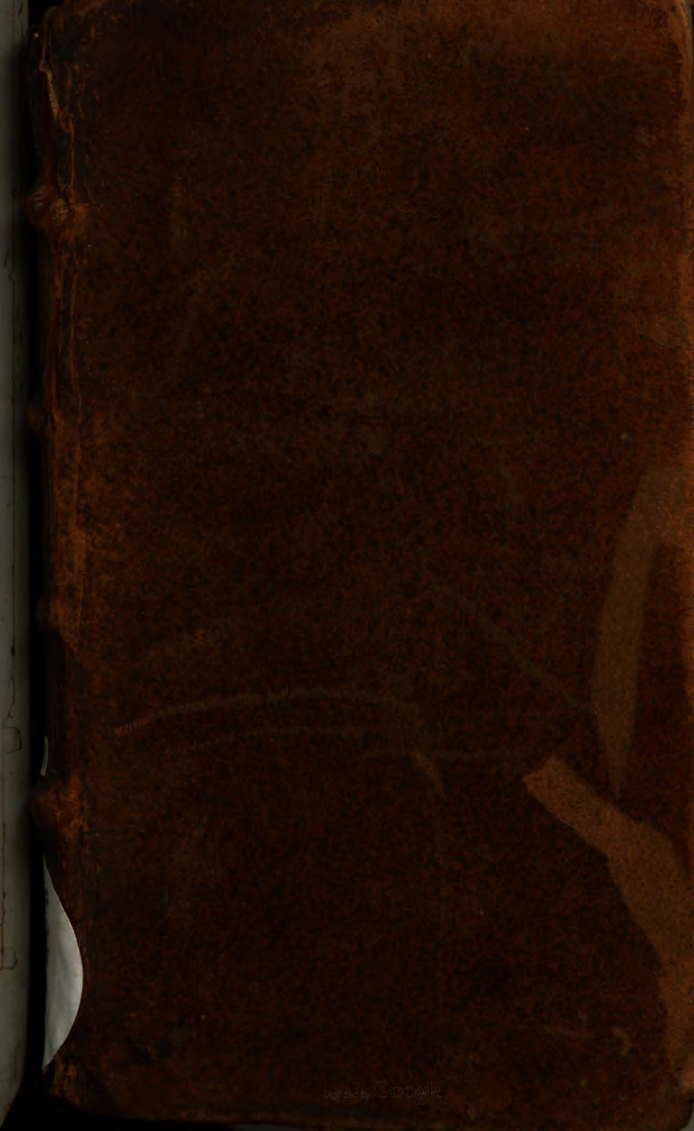
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

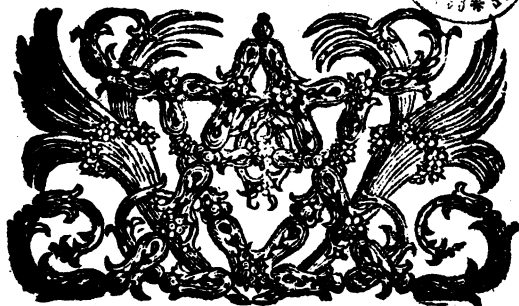


MERCURE GALANT.

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

JUIN 1695.



A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere au Mercure Galant.

M. DC. CXV.

Avec Privilege du Roy.

THE
LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF
ART AND
ARCHAEOLOGY
OF THE
UNIVERSITY OF
CAMBRIDGE



THE
LIBRARY
OF THE
MUSEUM OF
ART AND
ARCHAEOLOGY
OF THE
UNIVERSITY OF
CAMBRIDGE



LE LIBRAIRE au Lecteur.

JE vous envoie sans nulle remise le mois prochain quatre ouvrages que vous me demandez depuis si longtemps.

Le Premier, est le Breviaire des Capucins avec tous les Offices & Saints nouveaux s'inscrivent en leurs places tout au long de la manière la plus commode & la plus naturelle qui ait encore paru, & tres-bien Imprimé & correct, dont la beauté de l'impression ne cede point à celle d'Holande. Il sera beaucoup plus petit que tous ceux qui ont paru jusqu'à aujourd'hui & on le donnera à meilleur marché.

Le Second, est les Vêtures & professions des Religieux & Religieuses, composé par le T. R. P. Nicolas de Dijon Capucin, Définitur general de

à z

son Ordre , dédié au T. R. P. De la
Chaize , avec son Portrait , un volume
in-octavo.

Le Troisième , est le six & septième
volume des Conférences Ecclesiastiques
du Diocèse de Luçon , 2. volumes in-
douze.

Le quatrième , est la nouvelle Me-
thode Raisonnée du Blason du R. P.
Menestrier, par demande & par répon-
se , augmenté de plus de la moitié d'une
maniere intelligible pour l'instruction
des Armoiries que l'on n'a pas vû en-
core jusqu'à présent , & ensuite beau-
coup d'autres bonnes nouveautez.



T A B L E.

P relude.	
Réponse à la Lettre inserée dans le Mercure d'Avril, où il est parlé de ces trois mots, Hostilement, Payen, & Chiourme.	5
Morts.	32
Relation d'une découverte faite à Beauvais.	36
Lettres en Vers de M. l'Abbé de Chaulieu & de M. de S. Evre- mont.	51
Ceremonies faites à l'établissement d'un Bureau des Finances à La Ro- chelle.	59
Lettre où la question est agitée, si les Ames ont un Sexe qui les di- stingue.	71
Harangue faite à Rouen à Mr le Duc de Luxembourg, lorsque ce	

T A L E.

Duc a pris possession du Gouverne- ment de Normandie.	95
Extrait d'un Sermon presché devant Sa Majesté.	100
Reception faite au Roy d'Angleterre au College de Louis le Grand.	105
Lettre du Roy à M. le Duc de Ven- dôme.	114
Lettre de Cuesab du Roy au mesme.	116
Tre-tre reduit en Maximes.	118
Histoire.	120
Lettre de la Martinique.	139
Mariages.	142
Brevet de retenue donné à M. le Duc de Bouillon.	146
Nouvelles de Catalogne.	147
La connoissance des Genres François, sive de l'usage & des meilleurs Auteurs de la Langue.	151
Nouvelles de Casal.	153
Prix proposez par Mrs de l'Acade- mie des Jeux Floraux de Toulou- se.	159

T A B L E.

<i>Nouvelle Carte de Catalogne.</i>	164
<i>Autres Mariages.</i>	168
<i>Autre Article de Morts.</i>	169
<i>Reception de Mr l'Abbé de Clerem- baud à l'Academie Françoisse.</i>	174
<i>Belle action de M. de la Roche- Hercule.</i>	180
<i>De la composition des remèdes par M. penicher.</i>	182
<i>Journal de Flandres.</i>	184
<i>Nouvelles de Turquie.</i>	218
<i>Nouvelles de Provence.</i>	219
<i>Nouvelles de Catalogne.</i>	220
<i>Nouvelles d'Allemagne.</i>	221
<i>Nouvelles d'Italie.</i>	222
<i>Enigmes.</i>	223
<i>Apostille.</i>	224

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

L'ordre de Bataille doit regarder la page 152.

L'Air la page 227.

MERC.



MERCURE

GALANT

JUIN 1695.



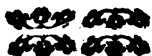
LE Roy, tout occupé
qu'il est de la guerre
qu'il soutient contre
les plus considerables
Puissances de l'Europe, & des
soins que demandent cinq ou six
grandes Armées qu'il a en di-
vers endroits, ne laisse pas de
s'appliquer à tout, comme on
peut le voir par l'Edit concer-
nant 1695. A

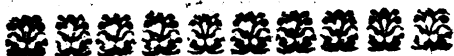
nant la Jurisdiction Ecclesiastique, qui fut donné au mois d'Avril à Versailles, & enregistré au Parlement le 14. du passé. Les Députez du Clergé, assemblez en differens temps par permission de Sa Majesté, luy ayant représenté que quelques-uns des Edits que les Rois ses Predecesseurs avoient fait touchant cette Jurisdiction, & certaines dispositions de quelques autres n'étoient pas également observées dans tous les Parlemens, & que depuis qu'on les avoit faits, il estoit survenu des difficultez auxquelles ils n'avoient pas pourvu, Sa Majesté suppliée par eux tres-humblement de donner les ordres qu'Elle croiroit nécessaires pour rendre l'exécution de ces Edits uniforme dans tout le Royaume, & de regler comme

Elle le jugeroit le plus à propos, les nouveaux sujets de contestation ; & se reconnoissant particulièrement obligée d'employer pour le bien de l'Eglise & pour le maintien de sa discipline , & de la dignité & Jurisdiction de ses Ministres , l'autorité souveraine qu'il a plû à Dieu de luy donner, a bien voulu réunir dans un seul Edit les principales dispositions de tous ceux qui ont esté faits jusqu'à present touchant cette Jurisdiction Ecclesiastique, & les honneurs qui doivent être rendus à cet Ordre , qui est le premier du Royaume , & en réglant les difficultez survenuës, prévenir les inconveniens qu'elles pourroient produire au préjudice de la Discipline Ecclesiastique, dont le Roy est le Protecteur. Cet Edit est divisé en cin-

quante articles, & a coûté beaucoup de temps à ce Monarque, qui estant Chef de tous ses Conseils, fait tout par luy-même. Ce qui est réglé par ces articles sera d'une grande utilité, puis qu'il épargnera tous les procès qui auroient pû naistre, si Sa Majesté n'avoit pas fait sçavoir sa volonté à tous ses Officiers, pour leur servir de regle sur ce sujet.

La Lettre qui suit merite d'autant plus vostre curiosité, qu'elle répond à une autre que vous avez lûë avec plaisir.





R E S P O N S E

A la Lettre inserée dans le Mer-
cure du mois d'Avril, où il est
parlé de ces trois mots, *Hostile-
ment, Payen, & Chionisme.*

VOSTRE dernière Lettre, Mon-
sieur, m'a donné bien du plaisir,
puis que par le soin que vous prenez
à me faire part de vos Observa-
tions, je connois que je ne vous suis
pas indifférent, & que vous m'esti-
mez un peu. On ne sçauroit en avoir
plus de reconnoissance que j'en ay. Je
vous diray mesme que j'ay eu besoin
de toute ma fermeté, pour vous dé-
fendre contre nos Curieux, à qui j'ay
fait part de ces Observations. Ils
n'eurent pas si-tôt entendu la lectu-

re des cinq ou six premières lignes de la Lettre , que Philante me demanda qui estoit le Censeur qui se declaroit tãbour battant contre l'Academie , & qui vouloit retrancher de son Dictionnaire, un adverbe qu'elle y avoit honoré d'une place. Bon, repartit Eudoxe , sans me donner le temps de répondre, pourquoi demandez-vous qui est ce Censeur ? La Lettre vous le dit dans sa première ligne , où il écrit qu'il est dans le train de la Critique. Vous avez raison , reprit Théagene, car nous estions quatre de compagnie. Je conçois , me dit-il , que vostre Ami a vû sans doute passer la critique dans son païs, & qu'il s'est mis à sa suite pour voyager avec elle avec moins de frais & avoir ainsi la liberté de dire ses sentimens ; car vous sçavez , Messieurs , ajouta-t-il , nous adressant à tous la parole , que dans cet endroit

le mot de train ne peut estre pris que dans le sens que je viens de vous dire, & c'est ainsi que nous disons, le train d'un Prince, ou le train d'un Ambassadeur. En verité, Monsieur, luy dis-je, vous prenez un peu la chose trop à la lettre, & vous voyez bien que Dorante, Auteur de la Critique dont il s'agit, n'a entendu autre chose par les termes qu'il a employez, sinon que, puis qu'il estoit en disposition de critiquer, il falloit qu'il repondist aux questions que je luy avois proposées. Il se peut, me repliqua Philante, qu'il a eu cette intention, mais il est constant qu'il l'a mal executée; & pour avoir fait comprendre ce que vous venez de tourner si favorablement pour luy, il falloit qu'il ecrivist, tandis que je suis en train de critiquer, & voila qui fust allé le mieux du monde. On vous défie de trouver aucun Auteur, qui se soit

servi d'une expression semblable à celle qu'a employée Dorante dans la première ligne de sa Lettre; & puis qu'il ne se fait point de peine de s'en prendre à l'Académie je ne veux point luy faire de quartier, & je vous demande sans aller plus loin, que cette première ligne soit rayée comme une ligne contenant une mauvaise façon de parler, & à qui ny vous, ny nous ne devons faire aucune grace. Je leur remontray que vostre Lettre estoit une simple écriture privée qui ne portoit point coup & que si elle venoit à paroître dans le public, ils auroient la liberté d'en user comme ils trouveroient à propos. Mais, Monsieur, il me semble que j'ay continué, je, que vous faites le procès à un homme avec bien de la précipitation. Eh du moins devriez-vous un peu l'entendre avant que de le condamner. Quoy pour une mau-

*vaine phrase qui se trouve à l'entrée de sa Lettre, voulez vous qu'il n'y ait rien de bon dans tout le reste? Et bien, dit Eudoxe, effaçons, s'il se peut, l'impression que nous a fait un commencement vicieux; voyons si ce qui suit nous en donnera de meilleures. Voicy les termes de la Lettre. Votre question est sur le terme *hostilement*, sçavoir si c'est un terme de bon aloi, & qui ait cours dans le stile correct & chanié. A vous dire vray, je ne le croy pas, & je vais vous en dire la raison. La regle veut que de semblables adverbies soient formez, non de leurs substantifs, mais de leurs adjectifs. Les exemples en sont conformes à la regle. *Subtilement, utilement, facilement*, sont formez, non de *subtilité, utilité, facilité*, mais de *subtil, utile, facile*. Il ne suffit pas*

A S

qu'on dise *hostilité*, mais jusqu'à ce qu'*hostile*, qui ne se dit pas encore, ait passé devant, & qu'il ait obtenu droit de Bourgeoisie, il me semble que ce ne sera ny bien parler ny bien écrire, que de se servir d'*d'hostilement*.

Je conviens, dit Theagene, que la plupart des adverbes François se forment des adjectifs, suivant les termes rapportez dans la Lettre; mais aussi cette regle n'est pas toujours constante, & il y a des adverbes François qui ne doivent uniquement leur origine qu'au Latin, n'y ayant point d'adjectifs dont ils puissent estre formez. C'est ainsi qu'on a fait incontinent adverb, de incontinenti, sciemment de scienter de proditoirement, proditorie. Cependant ces adverbes qui n'ont aucuns adjectifs François, ne laissent pas d'estre d'un usage

tost qu'on s'en apperçoit: tout au con-
 traire, cet adverbe sera de toutes les
 festes, & il y tiendra toujours son
 rang, afin que si quelque facheux
 en venoit troubler les plaisirs, on
 l'en chasse hostilement comme il le
 merite. De tout ce que je viens de
 dire, jugez, Monsieur, si Dorante a
 raison de soutenir qu'hostilement
 est un fruit qui n'est pas encore
 meur, qu'il doit demeurer sur l'ar-
 bre, & n'estre cueilly qu'avec ho-
 stile. Ce n'est pas dans un terroir com-
 me celui de l'Academie, que les
 fruits mettent tant de temps à meu-
 rir. Leur sort est de tomber aussitost
 qu'ils y paroissent, ou d'y recevoir
 dans un instant toute leur maturité
 & leur perfection; échauffez & pé-
 netrez des rayons du Soleil, qui rem-
 plit l'Academie de son éclat, & la
 douceur de ses influences.

Eudoxe achevant de parler, je le

priay tres instamment, & les autres
 aussi de se moderer un peu sur ce pre-
 mier article, parce que je vous croi-
 vois homme de composition. & que
 vous voudriez bien vous rendre à des
 raisons qui me paroissent assez for-
 tes. Je leur demanday en mesme
 temps la grace de ne parler point dans
 le monde de nostre conversation, pour
 ne me faire point d'affaires avec
 l'Academie. Je crois, Monsieur, que
 vous ne serez pas fâché que j'aye de-
 mandé le secret; faisant comme vous
 faites, profession des belles Lettres,
 vous seriez inconsolable de vous
 broïiller avec une Compagnie si cele-
 bre.

Ce premier article finy, je passay à
 la lecture du second; sçavoir s'il falloit
 prononcer pa-ien ou pai-en, & je
 n'eus pas si-tôt lû l'endroit que vous
 rapportez de Cicéron, Est autem in-
 dicendo quidam cantius, que The-

GALANT.

17

gene prenant la parole ; *Dorante*, dit-il, est l'homme le plus charmant que je connoisse ; Voyez comme après avoir fait entrer des Balets dans la premiere question, il nous regale maintenant de chansons, Est autem in dicendo quidam cantus. Il fa-
loit infailliblement, suivant sa pen-
sée, que *Ciceron* qui avoit un divin
genie, & qui a composé un si beau
traité de Divinatione, songeast à
l'établissement des Opera, où tout se
prononce en Musique. *Theagene*,
repliquay je, vous avez envie de rire ;
Eh, si, si, il ne faut point ainsi plai-
santer d'un mort & d'un absent. En
tout cas, ce qui me console, c'est que
vostre plaisanterie ne touche pas
moins *Ciceron*, qui mit la Langue
Latine dans son plus beau lustre que
mon Ami à qui la Françoisse a, sans
le flater de l'obligation. Si vous pre-
niez la peine de lire de temps en temps

le Mercure , qui donne chaque mois au Public ce qui se fait de plus galant vous l'y trouveriez plus d'une fois , & tout Anonyme qu'il y est , vous distingueriez ses Ouvrages par un caractere delicat & fleuri , qui luy est tout particulier. Je ne raille point , dit Theagene , & je suis bien trompé si Dorante n'est d'un temperament sanguin , aimant naturellement la joye le plaisir , & toutes les plus jolies choses. Ne voyez vous pas comme en suite des Balets & de la Musique , il mefle dans ses Remarques l'amour qui ne cherche pas moins ses divertissemens , qu'il s'abandonne à ses caprices. Non , vous ne vous trompez point , luy répondis-je , & vous avez dans ces premiers traits si bien rencontré le Portrait de Dorante , que vous n'y auriez pas mieux réussi , si vous l'aviez étudié toute vostre vie. On voit presque toujours que les Ouvrages de

*l'esprit nous découvrent tous les pan-
chans du cœur, & nous les voyons le
plus souvent avec la mesme transpa-
rence dans ces productions ingenieu-
ses, que le Ciel & ses Etoiles dans
le cristal liquide d'une claire fontai-
ne, ou un charmant visage dans une
belle glace. Mais à quoy bon, dit
Philante, former cette question, s'il
faut prononcer pa-ien, ou pai-en ?
Qui ne sçait pas que la premiere pro-
nonciation est la bonne, & que l'autre
est vicieuse ? Richelet, de qui Doran-
te a préféré l'autorité à celle de l'A-
cademie, le décide ainsi, & puis que
tous ceux qui parlent bien convien-
nent de cet usage, pourquoy faire des
Observations inutiles, & qui peu-
vent causer des erreurs ? Pourquoy
vouloir engager des gosiens jolis &
étroits, qui ont aussi peu de part
dans la prononciation de pa, que les
voix fortes & grossieres, puis qu'elle*

- n'est point du tout gutturale , mais labiale simplement , comme toutes les autres Francises , à la reserve de celles qui commencent par une aspiration ? Il est vray que la prononciation de l'a, n'a pas la delicateſſe de la diphthongue ai ; mais on doit dire auſſi qu'elle n'est point rude, & le plus ou moins de douceur dans les ſyllabes n'est pas une juſte cauſe pour faire au gré du premier venu des changemens qui renverſeroient tous les principes.

Il n'est pas toujours conſtant que l'a des Latins ſe change en ai dans le François. Si ce changement eſt vray en pain & en aimer , il ne ſe trouve point dans les mots , patron , qui vient de patronus ; Palais de palatium , & de palatum ; patrie de patria ; papillon de papilio ; Paganisme de paganismus , & dans une infinité d'autres. Ainſi l'Ob-

GALANT. 21

servation dans ce point n'est pas généralement vraie, & ces sortes d'analogies du Latin au François ne peuvent établir aucune règle certaine dans une Langue qui n'en reconnoist aucune autre que l'usage, & l'on voit à chaque mot que cet usage n'a aucun égard à ces analogies. Enfin, Monsieur, je ne puis pas souffrir, parce que les Payens ont eu le malheur d'estre Idolâtres, que Dorante les traite de Barbares. Cicéron, Virgile, Thucydide, Xenophon, Plutarque, Horace, Quintilien, les deux Plines, Ovide, Catulle, Tibulle, Propertius, Anacréon, Terence, Sophocle, le Divin Platon ont vécu & sont morts dans le Paganisme aussi bien qu'Aristote & Demostène, ces deux lumières de la Grece. Où trouvera-t-on de la barbarie dans leurs Ecrits, qui ont esté le sujet de l'admiration des plus sçavans de tous les siècles, des sources

inépuisables d'une raison vive & solide, & de toutes les beautés & des délicatesses qui font le plaisir de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens, & servent de modèles aux plus habiles? Heureux ceux qui peuvent parvenir à les imiter par une application proportionnée à une fin si sublime & si glorieuse! Dorante aussi pourroit se tromper, de soutenir qu'il faut prononcer païsan comme faïsand. Dans la prononciation de ce dernier on y fait sonner l'ai, au lieu selon la remarque de Richelet, que païsan se doit prononcer comme s'il y avoit, ei peïsan. La raison de l'onymie ne doit pas mettre différence dans la prononciation des mots de païen & de païsan puisque leur terminaison diverse les distingue assez & s'ils se prononcent différemment, c'est un usage très-judicieux qui l'a ainsi voulu. Il faut observer en pas-

sant, que chez les Romains, paganus ne signifioit pas seulement ceux qui habitoient les Bourgs & les Villages, mais encore les Habitans de Rome qui ne servoient pas dans les Troupes. En ce sens ils estoient opposer aux Soldats, & c'est ce qui fit dire à Juvenal,

Citius falsum producere testem,
Contra paganum possis, quam
vera loquentem

Contra fortunam armati.

S. Hierome, & les autres Ecrivains Ecclesiastiques ont appellé dans ce mesme sens les Gentils, Pagani, parce qu'ils ne combattoient pas sous le Drapeau de I.C. J'ay bien voulu finir cet article par une remarque de Religion, pour répondre au zele que Dorante fait paroistre contre des Payens, qui ont eu, à la verité, un sort déplorable dans leur Idolatrie, mais jamais rien de barbare, qui ait pu me-

riter nostre censure ou nostre indignation.

Je ne sçay pas, dis-je à Philante, comment vous l'entendez. Puis que vous avez tant de charité pour des Idolâtres, & du moins devriez-vous laisser vivre en repos les Chrétiens. Quoy ! il n'y aura pas un mot pas une observation dans la Lettre de Dorante, où vous ne trouviez quelque chose à redire ? C'est en verité un peu trop presser les gens. Il me reste encore un article à vous faire voir, mais je ne crains rien de vous sur cet article, & j'espere que vostre curiosité & vostre erudition y seront également satisfaites dans l'origine des mots de Chiourme & de Galere, que Dorante y propose.

Voicy, dit d'abord Eudoxe, une Scène bien différente des premières. Quel changement, bon Dieu, de payer des Ballets, de la Musique,

de l'Amour, dans une Galere !
N'importe , il faut voir comment
s'en tirera Dorante S'il ne peut pas
en sortir , je luy presteray la main
pour l'amour de vous. & je vous pro-
mets de le mettre en seureté dans le
Port. Mais lisez nous, s'il vous plaist
ce qu'il vous écrit au sujet de la
Chiourme. Ecoutez dis je, voicy com-
ment il parle. C'est une chose as-
sez singuliere que la Galere
estant un Vaisseau de supplice,
pour ceux qui en font la manoeu-
vre, les termes qui luy sont pro-
pres , font aussi la torture des
Gens de Lettres. Arrestez là, Mon-
sieur me dit Eudoxe. Je suis obligé de
bonne foy, & de vous faire d'abord ob-
server que les Forçats, ainsi appelez,
parce qu'ils font voguer la Galere à
force de rames, & qui sont propre-
ment la Chiourme, ne sont pas ceux

Juin 1695.

B

qui font la manœuvre de la Galere. Il faut de l'action, du mouvement pour courir avec vitesse d'un bout de Galere à l'autre, ou monter sur les mats pour apprester les voiles; comment le pourroient faire ces malheureux qui sont attachez avec de grosses chaines? Il y a des Matelots, gens libres, qui sont destinez à ces emplois: Il y a aussi des Captifs, qui n'ont qu'un anneau à la jambe, ce sont pour l'ordinaire des Turcs. Ceux là, s'ils sont commandez, peuvent s'employer aux manœuvres, par lesquelles on entend les cordes qui servent à gouverner les antennes, les voiles, &c. l'étrage &c. à tenir les masts fermes dans leur assiette, le service des Matelots &c. l'usage de tous les cordages; mais le terme de manœuvre ne signifie point le travail des Forçats qui font voguer la Galere, & pour qui seulement on peut dire qu'elle est un sup-

plice. Pour les termes qui luy sont propres, je ne passeray pas à Dorante qu'ils soient la torture des Gens de Lettres. Il n'y a point de Matelot qui ne les sçache, pour peu qu'il ait servi dans une Galere, & il n'y a point d'honneste homme qui ne s'en instruisse entres peu de temps.

Qui s'est donc tant donné la gêne pour avoir la connoissance des Vaisseaux des Anciens, appelez chez les Latins, Triremes? Qui ne sçait pas que ces Vaisseaux ont eu des noms divers, suivant le nombre des Rameurs qui manioient chaque rame? Il est vray que des Auteurs ont cru que leur difference venoit des divers rangs de leurs rames, fondant leur opinion sur ce qu'ils en avoient vu quelques unes représentées de cette façon; mais l'impossibilité de pouvoir se servir de ces rames rangées les unes au dessus des autres, a fait reconnois-

tre l'erreur de cette opinion. Voila pour ce qui regarde le nom des Latins pour le terme de Galere , Rosinus dans ses *Antiquitez Romaines* nous apprend que les Bâtimens qui estoient destinez pour la guerre, estoient distinguez par un Casque , appelé par les Latins , Galea , d'où les François les nommerent communement Galées , & ensuite Galeres. Il y a dans les Livres des autoritez Latines Françoises & Italiennes , qui justifient la verité de ces noms. Menage a rapporté dans son *Dictionnaire Etymologique* tout ce qui se peut dire de recherché & de curieux à ce sujet.

A l'égard du mot de Chiourme, il est purement Italien. Ils'écrivent en cette Langue Ciurma , & ceux qui sçavent que la syllabe Italienne ci , se prononce comme le chi des François n'ont pas besoin de recourir à

l'Alphabet Grec pour trouver l'origine du mot de Chiourme. Ciurma, outre sa premiere signification de Chiourme, ou Galere signifie encore Charme & Charlatanerie. Son diminutif Ciurmaglia, veut dire Canaille & menu peuple, & toutes ces significations conviennent assez à la qualité & au genie des Galériens, qui sont pour l'ordinaire, des gens de la lie du peuple, de grands fripons, comme les Charlatans, & ceux qui se mêlent de charmes, que leur destin conduit ordinairement dans la Galere, pour y perir la rame à la main. Il ne faut donc point avoir recours à la Chiromance, pour faire present d'une Etymologie Grecque à un nom qui ne vient ny d'Athenes, ny de Corinthe, mas qui a passé des Romains chez les peuples qui habitent les bords de la Méditerranée, où il y a un grand nombre

de Galeres. C'est cette mesme raison qui fait tomber cette autre Etymologie de Cheiros ormé; & quand elle ne se détruiroit pas par l'origine Italienne qui luy est si propre & si naturelle, pourquoy l'attribuer au seul effort des mains, puis que tout le reste du corps y a tant de part, & que pour remuer une rame si lourde, & luy donner un mouvement capable de faire voguer les Galeres, ces misérables Forçats, quoy que six sur un mesme banc, ont besoin de toute leur vigueur pour faire leur devoir, & n'éprouver pas la cruauté impitoyable des Comi-tes?

Endoxe après m'avoir ainsi parlé ajouta que malgré tout ce qu'il venoit d'opposer à vostre sentiment, il vous laissoit dans la liberté de penser là dessus tout ce qu'il vous plairoit. Philante & Theogene m'en dirent

autant , & tous quatre ensemble nous demeurâmes d'accord que ceux, qui comme nous vivoient dans la Republique des Lettres , devoient y jouir d'une entière liberté , avec cette condition néanmoins , Monsieur, que vous ne cherchiez plus noise à l'Academie, & que vous ne la troubleriez plus dans la possession où Sa Majesté la maintient de regler la Langue Françoisse , & d'y donner un établissement irrevocable aux mots qu'elle a approuvez & autorisez. Enfin, Monsieur, nous conclûmes que s'agissant des termes & des expressions de la Langue Françoisse , on ne devoit plus en disputer après que l'Academie en avoit décidé, & que nous devions dire à son égard , ce que disoient autrefois les Disciples de Pythagore, quand on vouloit leur contester les dogmes de leur Maître ; Elle l'a décidé ainsi. Je fais, Monsieur, &c.

Je vous ay appris la mort de M. l'Abbé Saurin , ce celebre Traducteur des Hymnes de l'illustre M. de Santeuil ; mais je ne vous ay pas dit qu'il estoit de l'Academie Royale de Nismes , & de celle de *Ricovrati* , & que ses Ouvrages de Prose & de Vers , presque tous de pieté , estoient entre les mains de M. l'Abbé Pioton , l'un de ses Amis , qui doit les mettre au jour , pour éterniser la memoire de cet excellent Auteur.

Les Academies de Nismes & de Padouë regrettent encore un de leurs principaux ornemens , qui estoit M. Graverol , dont je vous ay parlé plusieurs fois. C'est une grande perte pour la Republique des Lettres , aussi bien que celle de M. Lantin , Conseiller au Parlement de Dijon ,

qu'on pouvoit dire estre un Magistrat accompli, qui n'ignoroit rien. Il estoit de la docte Academie de Padouë, où l'on ne reçoit que des personnes de distinction & de merite, de l'un & de l'autre Sexe.

Dijon, Ville fertile en beaux esprits, à laquelle rien ne manque qu'une Academie de belles Lettres, a vû les Muses s'exciter à l'envi les unes des autres à celebrer le rare genie & les belles qualitez de ce sage Sénateur. Voicy ce qui a esté fait sur sa mort, par M. Moreau, Avocat General en la Chambre des Comptes.

MADRIGAL.

Vous du sacré Vallon & l'honneur & la gloire,

B 5

*Celebrez tous l'illustre & le docte
Lantin.*

*Il vient de succomber à l'ordre du
destin ,*

*C'est à vous par vos chants d'honorer
sa memoire.*

*Pour moy , quand je voudray d'un
seul mot exprimer.*

*Tous les riches talens qu'un bel es-
prit rassemble ,*

*Les Sciences , les Arts , & les Gra-
ces ensemble ,*

Je n'auray rien qu'à le nommer.

Les Vers qui suivent sont du
fameux M. de la Monnoye.
Correcteur en la même Cham-
bre des Comptes , qui a rempor-
té plusieurs fois le Prix de la Poë-
sie , au jugement de Messieurs
de l'Academie Françoise..

LAntin repose en ce Tom-
beau,

Toy qui scas nous donner ce Sau-
maise nouveau ,

Dijon , revêre sa memoire.

La Plume a du premier fait admir-
rer l'esprit ,

Et le second n'a rien écrit ,

De peur que du premier il n'obscu-
rist la gloire.

L'Academie Royale d'Artes,
qu'on peut dire la Sœur de l'A-
cademie Françoisse , qui jouir
des mêmes honneurs & des
mêmes privileges, vient de per-
dre M. le Marquis de Chasteau-
renard , ancien Capitaine au
Regiment Royal , qui s'est di-
tingué par sa valeur dans plu-
sieurs Campagnes , comme dans
les Academies par son esprit &

par ses harangues également éloquentes & agreables.

On a fait depuis peu une découverte, dont les Curieux de vostre Province seront bien aises d'estre informez. Je ne change rien aux termes dont s'est servi celuy qui en a fait la Relation que vous allez lire.

AU Nord Est de Beauvais, à cent pas de la Ville, l'on trouve une colline appelée le Mont Caperon, sur laquelle il y avoit autrefois un magnifique Temple consacré à Bacchus. L'on en voit des débris curieux en quantité de maisons, & le puits d'où sortoient les Oracles. Les ruines en subsistoient encore en 1636. que l'on jugea à propos, pour couvrir la Ville, d'élever sur cette colline une espe-

ce de Cavalier : ce qui n'a pû s'exécuter sans faire disparoître les vestiges qui restoient. L'on rencontra en remuant la terre des Tombeaux antiques , des Epitaphes , des fragmens de colonnes , des Statuës , des Bas-reliefs, quelques Urnes, & quantité de Medailles. De temps en temps on a continué d'y trouver quelque antiquité, mais l'on n'y a guere fait de découverte plus considerable que celle dont je vais parler. M. du Cauroy , Medecin de la Ville , homme entendu dans sa profession , & qui a du goust pour les antiquitez , possède une piece de vigne à quatre ou cinq cens pas de l'endroit où le Temple estoit situé. Il y a environ un mois qu'il y fit fouiller par curiosité. Sa recherche ne fut pas inutile , &

l'on y trouva deux morceaux de pierre assez curieux pour les donner au Public.

Le premier est la moitié d'une pierre blanche, un peu dure, espee que l'on appelle dans le pays, Pierre de Saint Leu, laquelle porte trois pieds & un peu plus de neuf ponces de longueur, sur deux pieds sept ponces de largeur, & quinze ponces d'épaisseur. Sur cette pierre est représenté un Mercure demi bossé, d'un goust assez mediocre. La Figure n'est pas entiere, mais seulement jusques aux genoux. Les jambes estoient sur l'autre moitié de la pierre, qu'on n'a sçeu trouver. Quoy qu'ordinairement les Anciens fissent Mercure assez jeune, il est icy représenté âgé & avec une barbe de Bouc. Du reste il est avec

son équipage accoutumé, son bonnet ailé, ou son Petase en teste, tenant son Caducée de la main gauche, & sa bourse de la main droite. * Mercure a toujours esté fort reveré dans les Gaules. Il y estoit déjà tresconnu avant que les Romains les eussent conquises, & son culte faisoit la principale partie de la Religion du pays. Outre qu'on l'y reputoit l'Inventeur des Arts & des Sacrifices, le Patron des Voyageurs & des Orateurs, Mercure estoit encore dans les Gaules la Divinité protectrice des Marchands & des Nautonniers, auxquels Castor & Pollux estoient inconnus; & les Gaulois faisoient dès ce tems-là un trafic considerable sur l'une & l'autre Mer, raison suffisante

** C'est le Dieu des Romains.*

pour faire que le Dieu Mercure ne manquast ny de Sacrifices, ny de Statuës. Aussi Cesar nous apprend il qu'elles estoient déjà fort frequentes de son temps. Comme les Romains avoient aussi pour Mercure une veneration extraordinaire, il est a croire que son culte n'aura point souffert de leur domination, & que le nombre de ses Images se fera augmenté sous leur Empire; & c'est de ce temps-là qu'est cette Figure.

Mercure est un Dieu trop connu pour faire icy son histoire. On sçait assez la quantité d'emplois dont il estoit accablé pour le service du genre humain, sans compter les fatigues que luy faisoit encore essuyer l'humour coquette de Jupiter. Il seroit aussi inutile d'expliquer ce

que signifioient le Caducée , le
 Petase , & la bourse , instrumens
 que l'Antiquité Payenne avoit
 rendus propres à Mercure. Nous
 serions obligez de dire des cho-
 ses qui ont déjà esté écrites tant
 de fois , que personne ne les
 ignore.

La pierre est couronnée d'un
 fronton taillé de la même pierre.
 Ce fronton porte onze pouces
 dans la perpendiculaire , & on
 lit cette Inscription dans son tim-
 pan.

SACRUM
 MERCURIO AUGUSTO
 CAJUS. JULIUS. HEAL. I.
 S. S. USUS. L. M.

L'Epithete *Augusto* donné
 icy à Mercure jointe à la barbe
 de bouc, & quelque ressemblan-

ee des traits du vifage , perfua-
 dent à un de mes Amis que ce
 pourroit bien eftre l'Empereur
 Adrien , fous la figure de ce
 Dieu. Il eft certain qu'on voit
 dans l'Antiquité Payenne beau-
 coup de Princes fous la figure de
 Jupiter , d'Apollon , &c. & des
 Princeffes, fous celles de Junon,
 & de Venus. C'eftoit pour flater
 leurs Maiftres , & beaucoup de
 Peintres en ont ufé & en ufent
 encore de mefme, en faifant ref-
 fembler des morts illuftres à des
 vivans, aufquels ils veulent plai-
 re ; mais outre que l'Epithete
Augusto ne prouve rien pour
 cela , le gouft mediocre de la
 figure ne me permet pas de croi-
 qu'elle foit avant Galien, temps
 auquel on doit fixer l'Epoque de
 la decadence des Arts. M. l'Ab-
 bé Vilain, Chanoine de la Ca-

thédrale de Beauvais , homme d'une rare érudition & consommé pour les Bijoux antiques , veut qu'on lise la troisième ligne de l'inscription. *Caput Jullius Healis susceptum votum solvit libens merito* , & que cet Healis ait esté quelque habitant des environs qui consacrant cette statue à Mercure , se soit acquitté d'un vœu qu'il avoit fait à ce Dieu ; mais M. l'Abbé le Perilleux , Grand Garde du Trésor de l'Eglise de Beauvais , connu pour son érudition & son intelligence des Langues, se récrie sur cette explication , quelque vraisemblable qu'elle soit. Il prétend que la ponctuation ne la sçauroit souffrir. En effet l'on voit distinctement des points qui séparent les lettres qu'il faudroit unir dans le même mot , si cette explication avoit lieu :

& l'on ne voit pas aussi de points qui séparent les lettres *Susus*, ny qui les distinguent comme les initiales des mots differens. M. l'Abbé le Perilleux explique cette troisième ligne. *Cajus Julius heres auli legavit in sacrorum usus libras mille* sous-entendu *Fromenti*. Ce Cajus Julius a esté, selon luy, quelque Gaulois qui aura fait une fondation d'environ quatre septiers de bled, mesure de Paris, pour servir aux Sacrifices qui se faisoient à Mercure. Nous avons quantité d'Inscriptiōs qui sēblent autoriser cette explication Personne n'ignore non plus que le blé se mesuroit autrefois à la livre, comme il se fait encore en bien des Pays, & en supposant que ce Cajus Julius ait esté un Gaulois, ce que son nom qui est aussi bien Gaulois que Romain, ne détruit pas, l'on

prévient l'objection que l'on peut faire sur le troisieme nom que les Romains portoient , & qui contre l'ordinaire manqueroit dans cette inscription en luy donnant l'explication de M. l'Abbé de Perilleux ; mais c'est à faire à de plus grands Antiquaires que moy à prononcer laquelle est la veritable. Au reste , nostre figure ne peut pas avoir esté de ces Termes que les Anciens mettoient sur les grands chemins , avec des inscriptions qui les montroient Ces Termes estoient un Buste de Mercure , posé sur une baze longue qui venoit en diminuant , & nostre figure est entiere. D'ailleurs , elle n'est pas isolée comme les Termes, & la coupe de la pierre ne vient point en diminuant. L'on voit à chaque côté sur

son épaisseur, que nous avons dit estre de quinze poudes, une espece de bas relief, lequel represente du costé droit un serpent sortant à my-corps de la volute d'une petite console qui porte le fronton, un globe & une Patere ou espece d'affiette dont on se servoit dans les Sacrifices. Du costé gauche c'est un Serpent dans la mesme situation, deux Poissons adossez une Patere, & en bas, comme l'extremité de deux queues de poisson, dont le reste seroit sur le fragment que nous n'avons point. Ce sont autant d'emblèmes qui ont rapport aux attributs & aux fonctions de Mercure. Le Serpent denote l'Eloquence que la prudence doit conduire, les Pateres, les Sacrifices; & comme les Romains,

ainsi qu'on le voit sur tout dans les Medailles de Didius Julianus , se feroient comme nous du globe pour designer le monde , le Globe & les Poissons signifient le Negoce maritime florissant dans les Gaules , qu'il rendoit extrêmement riches & opulentes , sous l'Empire Romain. * Une des principales raisons qui fit admettre les Gaulois dans le Senat , c'est qu'il valoit mieux qu'ils vinssent dépenser à Rome leur or & leurs richesses , que de les garder au delà des Alpes. * Et quand le Roy Agrippa veut dissuader les Juifs de se revolter contre Rome , il leur dit que leurs richesses , fussent elles aussi immenses que celles des Gaulois , ne les empêcheroient pas de retomber

* Tacite , ann. lib. onz.

sous le joug. Je ne doute pas que si la pierre estoit entiere , l'on ne vist quelque gouvernail dans la suite des bas reliefs ; & aux pieds de Mercure , le bœuf & le coq que l'on y representoit ordinairement , pour signifier que l'on ne réussissoit dans le negoce que par la vigilance & par l'assiduité au travail. L'on sçait assez pourquoy le coq désigne la vigilance. Quant au bœuf, les Anciens s'en servoient comme du simbole du travail , parce qu'ils l'employoient au labourage comme à un travail pénible , faute de chevaux , qui n'estoient pas autrefois aussi communs qu'aujourd'huy , qu'il en sort tous les ans des essaims nombreux d'Allemagne , qui n'estoit pas alors en estat de Haras,

* *Ios. guerre des Juifs. l. 2. ch. 28.*

Haras , & d'en fournir à tous les voisins.

Le second morceau de pierre trouvé proche le premier , est une base de colonne, laquelle a une doucine au lieu du grand Tore qui pose ordinairement sur le plinthe ; & l'on en voit dans l'antique de semblables pour l'Ordre Ionique. On ne peut douter qu'au moins il n'y ait eu deux colonnes, une de chaque costé de la Statuë, lesquelles pouvoient porter un bout d'architrave & de frise, qui s'alloit rompre contre les costez, le reste de la corniche continuant sur le tympan où est l'écriture , & formant un petit corps avancé , soutenu par les deux consoles. L'on peut aussi croire que les colonnes & la Statuë estoient soutenues par un

Ann 1695.

C

pedestal, lequel saillant en demi rond vis à vis la Statuë , formoit une espece d'Autel qui servoit aux Sacrifices , pour lequel (dans le sens de M. l'Abbé le Perilleux) nostre Cajus Julius avoit legué un fond. Toujours il est constant qu'il y a eu dans cet endroit une petite Chapelle, *Sacellum* ; car les Payfans des environs déposent qu'il y a cinquante ans que le propriétaire de la vigne vendit quantité de pierres taillées & figurées , trouvées au mesme lieu, lesquelles en estoient sans doute les debris.

Je n'ay rien à vous dire sur les Lettres dont je vous envoie une copie. Elles sont d'un fort bon goust, & de personnes tres-considerables.

L E T T R E

De M. l'Abbé de Chaulieu, à
M^e la Duchesse Mazarin.

L A divine Boëillon, cette adou-
rable Sœur,

Qui partage avec vous l'Empire de
Cithère,

Et qui sçait comme vous par cent
moyens de plaire,

Seduire & l'esprit & le cœur,

Malgré tout ce que j'ay pu faire,

Vent aujourd'huy que mes Vers

Au hazard de vous déplaire,

Villent traverser les mers.

Ma raison s'est opposée

A cet insensé projet.

Je vay devenir l'objet :

Ay-je dit, de la risée

De cet homme si fameux,

De qui le goust seul décide

*Du bon ou du merveilleux ,
Et qui plus galant qu'Ovide ,
Est comme luy malheureux.*

*Ce Sage qui se confie
Au seul secours du bon sens ,
Et dont la Philosophie
Bravant l'injure des ans ,
Pour suspendre la vieillesse
Par de doux enchantemens ,
I sçait rejoindre sans cesse
Mille & mille amusemens ,
Et mesme les enjoumens
De la plus vive jeunesse.*

*Ce Critique sans vanté ,
Qui par sa délicatesse
Des Ouvrages de la Grece
Auroit esté redouté ,
Ne sçaura jamais peut estre
Que ces Vers m'ont peu coûté ;
Enfans de l'oïiveté ,
L'amour seul les a fait naistre ,
Et sans vous la vanité
Leur défendrait de paroistre.*

*Daignez donc , divine Hortense ,
 Par un regard de ces yeux ,
 Qui des armerois des Dieux
 La colere & la vangeance ,
 Obtenir quelque indulgence ,
 Et d'un accueil gracieux
 Payez mon obeissance.*

Réponse de M. de S. Evre-
 mont , à M. l'Abbé
 de Chaulieu.

JE n'ay point , comme Censeur ,
 Examiné vostre Ouvrage ;
 Mais comme bon Connoisseur ,
 Je luy donne l'avantage
 Sur les plus galants Ecrits
 Qui nous viennent de Paris ,
 Disons qu'on ait vûs en France.
 Et Voiture & Sarazin ,
 Vous cedent dans l'excellence
 Du goust delicat & fin.
 Nous ajoûterons qu'Hortense ,

34 MERCURE

Notre Sapho Mazarin,

Vous donne la préférence

Sur tout Grec & tout Latin.

Madame Mazarin ne fait que dire ce que j'ay pensé; car vous mettre au dessus de Voiture & de Sarazin dans les choses galantes & ingenuës, c'est vous mettre au dessus de tous les Anciens.

Il n'y a point de comparaison qui ne vous desoblige; il n'y en a point d'avantageuse que je puisse raisonnablement prétendre. Celle d'Ovide ne me convient point.

Ovide estoit le plus spirituel homme de son temps, & le plus malheureux. Il fut relegué chez des Barbares, où il faisoit de beaux Vers, mais si tristes & si douloureux, qu'il ne donnoit pas moins de mépris pour sa

foiblesse , que de compassion pour son infortune. Dans le pays où je suis , je vois Madame Mazarin tous les jours ; je suis avec des gens sociables , qui ont beaucoup d'esprit ; je fais d'assez méchans Vers , mais si enjouez , qu'ils font envier mon humeur , quand ils font mépriser ma Poësie. J'ay trop peu d'argent , mais j'aime à vivre dans un pays où il y en a. D'ailleurs il manque avec la vie , & la consideration d'un plus grand mal est une espece de remede contre le moindre. Voila bien des avantages que j'ay sur Ovide. A la verité il fut plus heureux à Rome avec Julie , que je ne l'ay esté à Londres avec Madame Mazarin. Cependant les faveurs de Julie furent cause de sa misere ; & les rigueurs de Madame Maza-

rin n'incommodent pas un Vieillard.

*Quels sentimens , direz vous , sont
les vostres ?*

*En cet estat , diray je , où je me voy ,
Je ne demande autre grace pour
moy ,*

*Que les rigueurs qu'on aura pour
les autres.*

C'est à Madame Mazarin à
finir la Lettre , quand je vous
auray dit qu'il ne manque rien
icy que Madame de Bouillon ,
& vous , Monsieur , que je vou-
drois bien voir avec du vin de
Champagne avant que de mou-
rir.

Apostille de Madame Mazarin.

Je ne fais point de Vers , mais
je m'y connois assez pour pou-
voir dire seurement , Monsieur ,

que les vostres sont les plus agreables qu'on puisse voir. Au reste , on me compare à Sapho , mal à propos. Je ne suis point Lesbienne , ny capable de faire son voyage de Sicile.

Le Roy ayant esté informé combien il estoit important au bien de son service & pour l'avantage & la commodité de ses Sujets , d'établir une Generalité & un Bureau des Finances dans la Ville de la Rochelle , Sa Majesté en fit expedier l'Edit de Creation au mois d'Avril de l'année derniere 1694. Le Bureau des Finances fut composé d'un President , avec six Conseillers Tresoriers de France Generaux des Finances, & Grands Voyers, un Avocat , un Procureur du Roy , deux Greffiers, un Receveur payeur de leurs épices &

droits , un Receveur des Amendes , un premiet Huiffier garde-meubles , quatre Huiffiers , & six Procureurs postulans. Il y eut aussi deux Receveurs generaux des Finances , un Receveur general des Domaines & Bois , & deux Controlleurs generaux des Domaines & bois , & pour donner à la Ville de la Rochelle un éclat plus florissant & une forme de Gouvernement Politique , afin d'exciter les Habitans par tant de bienfaits à continuer leur commerce & leur attachement au service de Sa Majesté , Elle ordonna par le mesme Edit , qu'il y auroit à l'avenir , un Corps , Communauté & Hostel de Ville , au lieu & place de celuy qui fut supprimé par l'Edit de 1628. & que ce Corps seroit composé d'un

Maire , de quatre Echevins, d'un Procureur du Roy, d'un Greffier, de douze Assesseurs , & de douze Notables , pour connoistre de la Police de la mesme Ville & en exercer la Justice.

L'Office de Maire de la Ville de la Rochelle , avec les fonctions & gages qui y ont esté uni & incorporé au Corps des Presidents , Tresoriers de France , Generaux des Finances , pour estre exercé annuellement par un d'entr'eux, à commencer par le plus ancien en reception , & continué d'année en année , à tour & par ordre de tableau, sans qu'à l'avenir cet Office puisse estre desuni ny separé.

M. Begon , Intendant de la Generalité de la Rochelle , qui se distingue en toutes sortes d'occasions , par son zele & son ap-

plication singulière pour le service de son Prince , & qui est également estimé de tout le monde par son sçavoir & par sa pieté , ayant eu ordre de faire cet établissement si avantageux aux Habitans de la Rochelle , il jugea à propos avant toutes choses de commencer par faire faire des Prières publiques , & pour cet effet le 2. du mois passé , estant revestu de sa robe rouge , precedé de deux Hoquetons armez de leurs Carabines , & suivy des Tresoriers de France & des autres Officiers du Bureau des Finances , en robes de satin noir , il se rendit à l'Eglise Cathedrale , où ils assisterent à la Messe du S. Esprit chantée solennellement par la Musique. M. le Doyen officia en l'absence de M. l'Evesque qui

estoit occupé à la visite des Paroisses de son Diocese, qu'il fait avec beaucoup d'exactitude & d'édification. Le Chapitre & le Clergé assistèrent à la Ceremonie qui fut tres celebre.

La Messe estant finie, ces Mrs se rendirent au Bureau des Finances, gardant le même ordre dans lequel ils avoient esté à l'Eglise, & y estant arrivez, M. l'Intendant prit seance, & fit placer les Tresoriers de France, & les autres Officiers du Bureau des Finances suivant leurs rangs & suivant l'ordre de leurs receptions; & après avoir fait observer le silence à l'Assemblée qui estoit nombreuse, on fit lecture de l'Edit du Roy, portant l'établissement du Bureau des Finances, & la creation des Tresoriers de France, avec les pro.

visions des Officiers du Bureau ,
 qui presterent au même instant
 le serment entre les mains de
 M. l'Intendant, de vivre & mou-
 rir dans la Foy & Religion Cat-
 holique. Apostolique & Ro-
 maine , d'estre fidelles au Roy ,
 & de garder & observer ses Or-
 donnances :

L'Avocat du Roy du bureau
 des Finances fit un Discours à
 l'Assemblée tres-docte & tres-
 bien suivi. M. l'Intendant y ré-
 pondit avec l'éloquence qui luy
 est si aisée & si naturelle. Il s'é-
 tendit particulièrement sur la
 gloire du regne present, & sur le
 bonheur des Habitans de la Ville
 de la Rochelle, à qui le Roy don-
 noit en cette creation des preu-
 ves si sensibles de son affection ,
 voulant bien leur marquer par
 là combien il estoit satisfait de

leur fidelité; que la posterité parleroit avec admiration de la bonté que cet Auguste Monarque avoit eüe d'oublier pour jamais la desobeissance de leurs Peres, en les rétablissant dans leur ancien lustre & dans leurs privileges, ce qui devoit les engager de plus en plus à donner de veritables preuves de leur attachement à son service. Les Officiers du Bureau des Finances firent aussi un discours qui fut prononcé par la bouche de leur Doyen, qui fait la fonction de President des Tresoriers de France, jusqu'à ce que la Charge soit remplie, & il donna en cette occasion des marques de sa profonde érudition.

L'Acte pour la prise de possession & d'établissement du Bureau des Finances ayant esté

dressé & enregistré , ces Messieurs conduisirent M. l'Intendant chez luy , où ils trouverent un diné magnifique, & parfaitement bien ordonné. M. le Maréchal d'Estrées , commandant les Armées du Roy dans la Province, qui voulut estre de la feste honora ces Messieurs de sa presence , & leur fit beaucoup d'honnêtetez. Le reste de la journée se passa en jeux & en divertissemens , où le Public contribua de tout son pouvoir.

Le lendemain , toute la Bourgeoisie eut ordre de prendre les armes , & de se mettre en bataille dans la Place d'armes de la Ville. Pendant qu'on estoit occupé à cet exercice , les Députez choisis par les Paroisses , au nombre de cinquante , & plusieurs autres Habitans , se ren-

dirent à l'Hostel de Ville , où ils avoient esté convoquez M. l'Intendant , qui en fut averty , s'y rendit au mesme instant , pour faire proceder en sa presence à la nomination des quatre Echevins & des douze Notables qui devoient composer le Conseil de Ville , où doit assister le Commissaire aux Reveuës , avec les douze Assesseurs.

Le premier Echevin fut choisi du Corps du Presidial. On tira le second Echevin du nombre des Officiers de l'Élection ; le troisième du Corps de la Bourgeoisie , & le quatrième du Corps des Marchands. A l'égard de la nomination des douze Notables , on suivit l'ordre prescrit par l'Edit de creation du Corps de Ville. Ces Messieurs ayant tous fait serment de fidelité au

Roy, & pris la séance convenable à leurs dignitez, le nouveau Maire, Doyen des Tresoriers de France, qui est entré cette année en exercice, fut placé à leur teste, à costé de M. l'Intendant, qui le fit reconnoître en pleine Assemblée. Le rétablissement du Corps de Ville ayant esté ainsi arrêté, fut divulgué & rendu public, comme il se pratiquoit anciennement, au son de toutes les cloches & des acclamations populaires. On chanta le *Te Deum* en action de graces, & tous ces Mrs y assisterent en cet ordre.

M. l'Intendant revêtu de sa robe rouge, avoit à sa gauche le nouveau Maire de la Ville, revêtu d'une robe de velours rouge cramoisi, tres-riche, doublée de satin noir, ayant sur l'épaule

gauche un chaperon de mesme velours , fourré d'hermines , & chargé de trois Fleurs de Lis d'or en broderie. Il estoit précédé par deux Hoquetōs, de douze Hallebardiers , & de douze Archers de Ville , ayant des casques rouges avec les armes de la Ville en broderie , au milieu du dos & sur l'estomach. Les quatre Echevins marchaient après luy , ainsi que le Procureur du Roy , & le Greffier de la Ville , revêtus de tres-belles robes de drap d'écarlate; les douze Assesseurs , les douze Notables, plusieurs autres Habitans. Ils allerent à l'Eglise Cathedrale, où le Chapitre & le Clergé estoient assemblez. M. le Doyen officia , & le *Te Deum* fut chanté solennellement par la Musique , avec les Prières ordinaires pour le Roy.

& pour la prospérité de ses armes.

Le Maire de la Rochelle a été de tout temps considéré en qualité de Colonel né de toute la Bourgeoise & de toute la Milice de la Province. M. le Maréchal d'Estrées eut la bonté de se transporter avec sa Compagnie des Gardes, assisté de toute la Noblesse du pays, & des Officiers de la Garnison ; dans la Place publique, où toute la Bourgeoisie en armes estoit assemblée, pour le faire reconnoître en cette qualité, ce qui fut exécuté avec beaucoup de joye & de satisfaction de la part des Habitans, & de tous les assistans.

Sur les sept heures du soir, le nouveau Maire, précédé des Trompettes, des Tambours, des

Hallebardiers & des Archers de la Ville, & de quantité de flambeaux de cire blanche, accompagné des quatre Echevins, du Procureur du Roy, du Greffier, tous en robes rouges, des Assesseurs & des Notables, partit de l'Hostel de Ville pour aller à la Place d'armes. Les rues estoient bordées de Soldats en haie des deux costez; & après avoir observé les ceremonies ordinaires, il alluma au son des fanfares des Trompettes & des tambours, le feu de joye qui avoit esté préparé pour la réjouissance publique. La Bourgeoisie, ainsi que les autres Habitans qui assistoient à cette cérémonie, ayant fait plusieurs salves au bruit de la Mousqueterie, marqua par ses acclamations & par ses cris de *Vive le Roy*, sa reconnoissance envers

Sa Majesté, du bien & de l'avantage qu'elle recevoit en cette occasion, & combien le rétablissement de leur Corps de Ville estoit glorieux pour ses Citoyens. Pour achever la solemnité de cette feste, M. l'Intendant fit préparer un Soupé magnifique, pour regaler le nouveau Maire, & tout le Corps de Ville, que M. le Maréchal d'Estrees voulut encore honorer de sa presence.

Le jour suivant 4. du mesme mois, Madame l'Intendante voulant bien en faveur de la réjouissance publique, donner trêve pour quelques momens à ses exercices de pieté, où elle est actuellement occupée pour le soulagement des Pauvres de la Province, regala toutes les Dames de la Ville. Il y eut Bal ensuite, & quantité d'illuminations,

ce qui attirera une tres nombreuse Compagnie. On ne se souvient point en ce pays là , qu'il se soit jamais passé dans la Ville de la Rochelle, des réjouïssances si generales , chacun s'est distingué dans cette rencontre pour donner des marques de sa joye , & particulièrement les Officiers du Presidial.

La Lettre qui suit agit une question fort curieuse , si les Ames ont un sexe qui les distingue, comme l'a cru Tertullien.

A MONSIEUR ***

JE n'ay pû lire, Monsieur , le petit *Traité de l'Âme* que Tertullien a composé , sans m'arrester en un endroit extraordinaire , & qui luy est tout particulier. C'est celuy où il dit que l'Âme a un Sexe , dès qu'

elle anime le corps , & qu'elle tire
 de sexe également , & du corps , &
 d'elle-même. Anima , dit-il , in
 utero seminata , pariter cum car-
 ne , pariter cum ipsa , sortitur
 sexum. Comme il arrive souvent
 que les choses nouvelles font des im-
 pressions dans les esprits , & qu'un
 Auteur important les fait pan-
 cher de son costé , j'ay crû qu'il ne
 seroit pas inutile d'examiner cette
 opinion , & d'en faire une discus-
 sion aiversifiée.

D'abord , il m'est aussi tombé en
 la pensée , que les Ames pourroient
 estre distinguées en mâle & en fe-
 melle , puis qu'on dit bien , l'esprit
 d'un homme , & l'esprit d'une fem-
 me , & qu'outre qu'on le dit , on re-
 connoist assez sensiblement , qu'ils
 ont chacun leur caractère particu-
 lier. L'esprit de l'un est solide , fort ,
 & pénétrant : celui de l'autre est or-
 nairement

dinairement foible & superficiel, ne s'arrestant qu'à l'exterieur des choses, sans les examiner à fonds. Celuy de l'un est ferme & constant : celuy de l'autre est leger & changeant tout ce qui se peut. L'un se fait un honneur d'estre grave, & de parler peu. L'autre parle beaucoup, & ne scauroit se tenir de causer de tous. Les passions qui procedent des mouvemens de l'Âme, semblent aussi estre opposées dans l'homme, & dans la femme : car la vigueur & le courage est le partage de l'homme; & la mollesse, & la timidité, est celuy de la femme. L'un est naturellement liberal & prend plaisir à donner; l'autre s'attache à l'économie & à l'épargne. L'un a l'air hardy & entreprenant; l'autre est modérée & retenüe, & demeure dans les regles de pudeur qui la bornent.

L'AN 1695. D

L'un a la maniere d'agir franche & sincere ; l'autre qui farde souvent son visage , déguise toujours sa conduite. L'un se rend maître des choses les plus fascheuses , par la patience ; l'autre perd le sens & l'esprit aux moindres accidens , & en est toute troublée ; diversifié qui vient de ce que l'un agit par raison, & que la seule passion agit dans l'autre. Enfin , car il n'est pas besoin de remarquer davantage de ces contrarietez dans l'homme & dans la femme , les inclinations de l'un & de l'autre sont si differentes , que quoy que la Nature leur ait fait des mains assez semblables ; on ne voit prendre à l'homme que l'épée ou la plume ; & la femme tient ordinairement une aiguille ou une quenouille. Aussi est-ce de cette diversité de genie , qu'est venu l'avantage à l'homme de s'emparer de l'autorité

pour juger sur le Tribunal de la Justice, & pour régner sur le Trône, quoy que les femmes ayent aussi une bouche pour déclarer leurs volontez, & pour prononcer des Arrests.

On peut encore alleguer sur ce sujet, la créance qu'ont eüe les Payens, qu'il y avoit des Dieux masculins, & des Déeses femelles; comme sont leur Jupiter & leur Junon, leur Mars & leur Venus; car si le Sexe se trouve dans une substance, qui est un pur esprit, il est moins difficile de le croire dans les Ames, qui sont des esprits imparfaits; & ce qui est considerable, Moïse ne dit il pas, que les Fils de Dieu, ce que plusieurs Peres de l'Eglise entendent des Anges, aimèrent les Filles des hommes: car s'il y a un Sexe marqué pour l'amour dans les Anges on n'encherira pas de dire qu'il y a aussi un Sexe dans les

Ames. On peut encore joindre icy quelques paroles de ces grands Hommes que Tertullien cite souvent dans ses Ecrits. J'entens Homere qui appelle les Grecs , Achaïenes ; & Virgile , qui nomme des Troyens , Evygiens ; Ciceron , qui dit qu'Hortensius estoit traité à Rome de Madame ; car enfin , d'où pourroit venir l'usage de nommer ainsi les hommes d'un nom de femmes , si ce n'est qu'il y eust en eux une ame de femme qui avoit le corps d'un homme.

Mais quoy que ce qu'on vient de dire , ait de l'apparence , & qu'il semble assez propre à frapper l'esprit , il est plus seur de se ranger de l'autre party , puisqu'il y a des raisons fortes & solides , qui convainquent qu'il n'y a point de Sexe dans l'Ame. En effet , le Sexe vient de la disposition & de la difference des parties.

C'est dans ce sens que ceux qui s'arrestent à l'origine des mots , disent que celui de Sexe , vient d'un terme Grec , qui signifie disposition ; & cela n'a nulle part lieu dans l'ame , comme dans le corps ; ou bien , on pourroit donner cette autre étymologie latine du mot de Sexe , Sexus quasi sectus , comme si le Sexe de la premiere femme qui est l'origine de celui des autres qui en descendent estoit d'avoir esté coupée , & séparé du premier homme. Or suivant ce sens & cette idée , il n'y a point de Sexe dans l'Ame : car c'est du corps d'Eve , & non de l'ame , que Moïse rapporte , qu'il fut séparé de celui d'Adam, Les parties de l'ame, estant donc , pour ainsi dire , toutes faites les unes comme les autres , & n'y ayant aucun de ceux qui ont écrit de l'ame & de ses parties , qui aient dit , qu'il y a dans les unes une divi-

sité telle qu'il en paroist dans le corps, ny que l'ame doive sa naissance à un autre estre dont elle auroit esté retranchée, il n'y a nul jour de ce costé-là pour y découvrir un Sexe.

Il n'y a personne qui n'ait ouy parler de la plaisante Fable de Tiresias, qui le fait devenir tantost homme, & tantost femme. Or comme les fictions ont esté destinées à donner de l'instruction, on ne peut induire icy un éclaircissement du sujet en question. Ce qui en est dit n'insinüe aucun changement que dans le corps, c'est la mesme Ame sans aucune Metamorphose, qui anime le corps masle & le corps femelle, l'un après l'autre, ce qui n'auroit pû se faire s'il y avoit eu diversifié de Sexe dans les Ames; car il auroit falu une Ame femelle pour le corps d'une femme. On y peut joindre un exemple plus serieux, tiré de

S. Augustin ; c'est celui de Sainte Perpetue , dont il dit , qu'elle eut un songe , dans lequel elle s'imagina qu'elle estoit devenue un homme , & qu'estant entrée en lice, elle combattit contre un Egiptien. Or dans cet endroit ce saint Docteur ne parle de changement que dans le corps. Son ame, dit-il , & non pas une autre ame , combattit dans un corps qui luy sembloit estre celuy d'un homme.

Il n'y a point de Femme , pour stupide & grossiere qu'elle soit , qui ne juge par elle mesme que pour ce qui est de son corps , il est d'un autre sexe que celui de l'homme ; elle connoist naturellement les differences qu'il y a d'elle à luy de ce costé-là. Elle n'a , ny l'air , ny la taille , ny le teint de mesme. Elle a sa peau , ses cheveux , ses yeux , son sein , ses mains , & la pluspart des autres

parties du corps autrement faites que celles de l'homme. Mais pour ce qui est de l'ame, qu'on choisisse une femme qui soit plus sçavante que l'illustre Athenais, qui fit tant de bruit dans la Grece ; je m'assure qu'avec toute sa science elle n'y découvrirait pas la moindre différence. On peut aussi quelquefois appliquer à ce sujet un raisonnement tiré de l'amour dont l'objet est dans la différence du Sexe. On sçait combien cette passion est forte & violente pour une belle personne, qui a les charmes & les graces du corps, & combien ses traits sont puissans sur les yeux & sur le cœur ; mais quelque grandes & nobles que soient les qualitez de l'ame, son mérite le plus rare & le plus accompli ne sçauroit produire que de l'estime & de l'amitié, où il n'y a rien qui approche de l'amour & de ses flammes, de ses foiblesses

& de ses transports, & qui pour-
tant devroit estre égal dans l'amitié
comme dans l'amour, s'il y avoit des
Ames de l'un & de l'autre Sexe.

C'est encore un argument confide-
rable, que le Sexe different qui pa-
roist dans le corps, est un ordre de la
nature pour la generation, car on ne
peut inferer solidement, qu'il n'y a
donc point de Sexe dans les Ames,
puis qu'elles n'engendrent point, &
qu'elles sont toutes une productiõ que
Dieu a réservée à sa toute-puissan-
ce, dont il en est nommé le Pere des
Esprits.

Celuy-cy a de la liaison avec l'au-
tre; c'est que dans la generation
l'homme, comme l'on parle dans l'E-
cole, y est une cause efficiente, & la
femme une cause materielle. L'hom-
me naist avec un temperament
chaud & sec, & la femme avec une
constitution froide & humide; car on

D 5

soutient que tout cela soit de la nature & du Sexe du corps, & nullement de l'ame.

Les Ames sont de la nature des Anges, en qui il n'y a point de Sexe. Ces Intelligences glorieuses sont toutes d'un mesme genre. S'il y a de la difference dans leur Ministère, il n'y en a point dans leur substance, & les unes ne doivent point leur puissance aux autres. Il n'y a point parmy les Anges de Pere ny de Mere, ce sont des noms qui leur sont étrangers, aussi-bien que celui de genealogie, qui n'est destiné qu'à représenter la tige d'où l'on descend. Celuy qui est l'Auteur des Esprits qui sont sur la terre, l'est pareillement des Esprits qui sont dans le Ciel. On peut dire par la même raison, qu'il n'y a point de Sexe dans les Anges, qu'il n'y en a point non plus dans les Ames.

S'il est vray ce que dit le Philosophe, que la naissance d'une fille est un ouvrage manqué de la nature, & qu'elle est un des défauts qui arrivent contre son intention, il y a lieu de conclurre de là qu'il n'y a point de Sexe dans les Ames; car puis que Dieu est le Pere des Esprits, il n'y a point d'apparence qu'il formast une ame femelle. Il ne fait point de faute dans les productions, il les accomplit entierement; ny la substance, ny la forme ne luy manquent pour cela. Enfin il n'y a rien qui puisse affoiblir le cours de sa puissance, ny qui soit capable de changer les desseins de sa volonté.

Voicy un autre Docteur qui fera bien plus de foy, C'est l'Apostre Saint Paul écrivant aux Galates, qu'il n'y a en Jesus Christ ny mâle, ny femelle, car sans toucher au sens particulier du passage, ne peut-

on pas dire, que les Ames, par qui se lie la communion qu'on a avec Iesus-Christ, ne reçoivent point de distinction de Sexe? ou bien encore, que la difference de Sexe n'estant que dans le corps, Iesus. Christ n'y a nul égard. Il est certain que cette expression de macle de femelle, n'est que pour les personnes qui ont icy-bas leurs corps; car on peut affirmer positivement que lors que le S. Esprit parle de l'estat des ames separées, & recueillies dans le Ciel, il ne parle point de mesme de macle & de femelle, sans marquerny genre, ny sexe.

Enfin, pour faire une conclusion avec une autorité suprême, il ne faut qu'insister sur cette parole du Fils de Dieu, On ne se mariera point dans le Ciel; ce qui est directement contre le sexe des ames; car si le sexe n'est que pour le Mariage, où il n'y

a point de Mariage, il n'y doit point avoir de sexe, & il semble que si les ames eussent dû se marier, ce devoit estre dans le Ciel, où est l'élément des Esprits, après que les corps ont été dans l'union du mariage sur la terre, qui est le siege des choses materielles.

Il reste donc de dire, que tout ce qui a esté proposé au commencement pour établir un sexe dans l'ame, n'a que de l'apparence sans realité. En effet, on peut aisément répondre à tout, & dissiper l'illusion. Ce qui a esté remarqué de différent dans la naturelle & dans les inclinations de l'homme & de la femme, ne vient nullement des ames considérées en elles mesmes, mais seulement du temperament & de la constitution du corps. Les ames ont toutes les mesmes lumieres & les mesmes forces, mais elles reçoivent diverses dispo-

sitions du corps , selon le temperament qui s'y rencontre. Les ames se ressentent de ses qualitez , du chaud & du sec , du froid & de l'humide, de sa taille , de sa grandeur & de sa petitesse, de sa constitution, de sa force & de sa foiblesse ; enfin elles dépendent du panchant que les choses sensibles luy donnent. On peut éclaircir cette dépendance par ces comparaisons. Lors que l'ame est infuse dans le corps , elle en reçoit les habitudes comme une eau qui est répandue dans un vase , en prend la figure & les qualitez ; si le vase est quarré , elle devient quarrée ; si le vase est chaud, elle devient chaude , si le vase est sale , elle devient sale & trouble. Comme il arrive encore à des Etoiles de mesme grandeur de briller , les unes plus, & les autres moins, selon que les unes ont l'endroit du Ciel où elles sont , entierement serein, & que

les autres ont quelque nuage qui les obscurcit. L'ame del homme , à cause du chaud qui domine en luy , semble estre dans un climat pur & lumineux ; mais l'ame de sa femme , à cause de l'humide qui est en elle, semble estre couverte de vapeurs qui s'élèvent de son temperament.

L'ame est tellement sujette au corps , que l'on remarque dans l'âge jeune & tendre , qui est celuy des Enfans , qu'il ne s'y apperçoit presque aucune difference entre les garçons & les filles à cause qu'ils ont le temperament semblable, humide & froid. Aussi leur fait on des robes toutes semblables jusqu'à ce que l'âge commence à les distinguer les uns des autres ; & dans l'âge fait , on voit dans l'Orient , que les Eunuques qui y sont n'ayant plus la vigueur du corps de l'homme , y deviennent presque des femmes. Ils en ont l'humour

Et les inclinations , Et en menent une vie assez ressemblante. Il en est donc à peu près de mesme que l'on dit que l'ame n'est pas materielle , mais qu'elle participe à la matiere , estant dans le corps , ce qu'on exprime en disant que l'ame n'est pas corporelle , mais qu'elle est corporée. On peut dire pareillement que l'ame dans le corps d'une femme , n'est pas femelle , mais qu'elle y est effeminée.

Pour ce qui est des Dieux des Payens , Et de leurs Déeses , les uns masles , Et les autres femelles , Et de l'opinion de quelques Peres de l'Eglise , qui ont cru que les Anges ont esté amoureux des femmes , il y a eu de l'erreur de part Et d'autre. Les Payens ont fait une grande faute , d'opprimer , pour ainsi dire , l'unité de Dieu par la multitude de Divinités , Et les autres se sont aussi

mépris ; d'entendre des Anges , ce qu'il faut entendre de la Famille de Seth , où estoient les Fils de Dieu , par opposition aux Fils de Caïn , nommez les Fils des hommes. De plus , les uns & les autres sont à reprendre , d'avoir donné des corps à la Divinité & aux Anges , & ensuite de les avoir revestus des faiblesses qui ne se trouvent que dans les hommes. Otez donc le fondement de l'erreur , sçavoir la substance matérielle de l'ame , & l'erreur du sexe de l'ame tombera d'elle-mesme. Il faut se servir de cet endroit , pour découvrir l'origine de l'erreur de Tertulien dans le Sexe de l'Ame. Elle vient de ce qu'il s'est persuadé qu'elle estoit tirée de la matiere , & qu'elle estoit aussi un corps ; & comme le corps est le sujet du sexe , après cela , il n'a pas fait de difficulté de dire que l'ame avoit un sexe.

Il seroit tres facile d'aneantir cette matiere de l'ame , mais sans faire de discours , un mot tiré de l'Evangile y suffira. C'est où Iesus Christ témoigne qu'on ne doit point craindre de la part des hommes le meurtre de l'ame , Animam non possunt occidere , comme on fait celuy du corps ; car qu'elle est immortelle , & que l'épée ne scauroit y faire aucune playe , c'est qu'elle est immatérielle , car autrement , si l'ame estoit composée de matiere , il y auroit prise sur elle pour la blesser & pour la tuer , comme il y en a sur le corps. Enfin , pour arracher la plus petite épine , & ne rien laisser qui fasse de la peine sur le sujet du sexe de l'ame , je dis que ces endroits qui sont alleguez des Poëtes , & de l'Orateur , sont des railleries , ou des reproches ; car de mesme que lors qu'on louë une femme courageuse ,

en disant d'elle qu'elle est un homme, on n'entend pas qu'elle soit effectivement un homme, mais qu'elle en a la valeur, quand on blâme un homme en disant de luy qu'il est une femme, on ne veut pas dire qu'il en soit une, mais seulement qu'il en a les défauts & la mollesse. Il faut finir ce petit discours en disant contre Tertullien, que quelque habile & sçavant qu'ait esté ce celebre Docteur, comme il a bronché en plusieurs endroits; il luy en est arrivé de mesme en celuy-cy; où il a défini si positivement que l'ame avoit un Sexe; & pour ôter le préjugé de son nom qui impose, je mettray icy ceux de Saint Augustin; & de Cyrille de Jerusalem, dont les qualitez éminentes & solides ont acquis à leurs personnes beaucoup d'estime & de respect dans l'Eglise. Voicy le témoignage de Saint Augustin dans son

traité de l'Âme qu'il adresse à Vincent. L'Âme n'a point de Sexe. Saint Cyrille, qui a vécu avant luy, avoit déjà établi cette vérité avec plus de paroles. Les Âmes des hommes & des femmes sont entièrement semblables, & il n'y a que dans les parties de leurs corps, où l'on puisse remarquer de la différence.

La reflexion, Monsieur qu'on peut faire au sujet de cette égalité des Âmes, c'est qu'il n'y a pas lieu de fonder une trop grande différence entre l'homme & la femme, par la considération du Sexe, puis que le Sexe ne se rencontre que dans la moindre partie de nous mesmes, je veux dire le corps, & que l'ame, qui est la plus noble & la plus excellente, n'y a point de part; que ce n'est rien d'avantage, que si l'un estoit habillé d'une façon, & l'autre d'une autre.

façon ; car enfin les Philosophes & les Peres de l'Eglise conviennent que le corps est le vestement de l'ame. Or comme on voit que les hommes déguisez en femmes, ne passent point pour estre effectivement des femmes, quoy que les personnes, à cause des habits, en ayent toute l'apparence, il en est de même des Ames ; quelque air & quelque ressemblance qu'elles ayent de femelles par le moyen de leurs corps, elles ne le sont pas pourtant. Enfin, si un Sage n'établit pas le jugement qu'il fait, soit à l'avantage, soit au desavantage des personnes sur la maniere de leurs habits, quoy que les uns soient riches & magnifiques, & les autres simples & communs, il n'est pas juste non plus sur ce qu'il y a des ames dans des corps d'hommes, & des ames dans des corps de femmes, d'en faire plus ou moins d'estime, parce qu'au fond

il y a sous ces voiles un tresor de même nature & de mesme prix. Je suis &c.

M. le Duc de Montmorency, presentement Duc de Luxembourg, ayant esté prendre possession du Gouvernement de Normandie, M. Brunel, Procureur du Roy au Presidial, & Maire de la Ville de Roüen, où ce Duc ne voulut point qu'on luy fist d'Entrée publique, le harangua à la teste des Echevins avec beaucoup de succès. On n'a pas lieu d'en estre surpris, puisque le talent de bien parler luy est naturel. Vous n'avez pas oublié l'excellent Discours qu'il fit il y a quelques années, sur le sujet proposé par l'Academie Françoise, pour le Prix d'éloquence qu'il remporta. Voicy

les termes dont il se servit le
mois passé en parlant à M. le
Duc de Luxembourg.

MONSEIGNEUR,

Dans la douleur que vous res-
sentez , & qui vous fait même
refuser les marques publiques
de respect & de joye que vous
devoit le Peuple de cette Ville ,
vostre arrivée en cette Provin-
ce , est un témoignage précieux
de la considération ; & si nous
l'osons dire , de la tendresse que
vous avez pour elle. Vous avez
formé le dessein de vous y ren-
dre dans les premiers transports
de cette juste douleur , & nous
nous flatons que vous avez cher-
ché des lieux favorables à la tris-
tesse dont vous estes occupé , qui
en même temps retraçassent

l'objet , & adoucissent l'amertume du souvenir. Où auriez vous pû trouver , Monseigneur , l'Image du Heros que vous regrettez , plus vive que dans cette Province? Où auriez-vous trouvé des sentimens sur cette perte , plus semblables aux vôtres? Nous avons esté frappez jusqu'au fond du cœur d'une nouvelle presque entierement imprevue; car la gloire qui environne les grands hommes , fait en quelque sorte oublier qu'ils doivent mourir. Elle ne répand autour d'eux que des rayons d'immortalité , & le coup qui termine leurs vies, ne nous ramene qu'avec une espece de surprise à les trouver mortels. Combien d'actions éclatantes se sont offertes en foule à nos esprits, & ont excité nos soupirs! Ce seroit renouvel

veller les vôtres ; Monseigneur, que de remettre devāt vos yeux une si belle Histoire dans toute son étenduē , mais comment garder le silence sur Fleurus , sur Stenquerke , sur Nervinde ; actions immortelles auxquelles la France doit la plus grande partie de la supériorité qu'elle s'est toujours conservée dans cette dernière Guerre, & ce qui nous touche encore de plus près, auxquelles la Normandie doit un si Illustre Gouverneur ? La France entière a jouy du fruit de ses travaux & de ses exploits ; mais cette Province les a (pour ainsi dire.) récompensez. Elle a esté jugée digne d'acquiescer la France envers ce Heros, & envers un Fils qui luy avoit aidé à cueillir ces Lauriers, & dont la vertu se trouvoit confondue avec

l'ain 1695.

E

vec la sienne. Ce n'est plus un reproche que l'on puisse faire au merite des grands Hommes , qu'il procure à des enfans indignes d'eux un fastueux repos à l'ombre de leurs Trophées. Sous le Regne de Louis le Grand , les honneurs accordez aux services des Peres ne passent aux Enfans qu'avec leurs vertus. Ainsi Monseigneur , ce qui fait nostre attachement pour vostre Personne , ce n'est point l'autorité du Roy qui vous est confiée ; elle peut bien vous attirer nostre oboïssance , mais pour nos affections , il n'appartient qu'à vos qualitez personnelles de vous en rendre le Maître. Si vous ne meritez déjà de porter le nom illustre d'une longue Race de Héros dont vous descendez , il semble que les Ombres de nos



GALANT.



Peres murmureroyent au rang
que vous tiendriez d'as cette Pro-
vince. Fiere d'avoir donné des
Conquerans & des Fondateurs
à divers Empires , * elle peut
estre excusable , de ne se sentir
disposée à obéir qu'à de Grands
Hommes. Pardonnez nous ,
Monseigneur , si nous osons
nous parer à vos yeux de nostre
ancienne gloire ; nous ramassons
de toutes parts de quoy paroistre
dignes de l'honneur de vous pas-
seder.

Je satisferay avec plaisir vo-
tre curiosité touchant le compte
que vous souhaitez que je vous
rende , du Sermon qui fut pres-
ché devant le Roy, par M. l'Ab-
bé de Jarry , le jour de la Pen-

* Les Normans ont foudé le Royaume
de Naples , & conquis celuy d'Angle-
terre.

recoste. Sa division fut , que le Saint Esprit dans ce jour solemnel augmente la sainteté des Justes qui perseverent dans la Grace ; qu'il opere la conversion des pecheurs qui sont fidelles aux mouvemens de la Grace, ce qu'il fit voir dans la premiere partie, & qu'il consomme l'endurcissement des Impies , qui résistent obstinément à la Grace ; ce qui fut le sujet de la seconde. La division fut suivie de ces paroles.

Tout ce qui se presente à nos esprits nous parle aujourd'huy de la grandeur de ce mystere ; ce Royaume devenu le plus florissant du monde Chrestien sous la protection du Saint Esprit , auquel la pieté de nos Rois l'a consacré , le symbole éclatant & mystereux de la Colombe celeste , qui brillant de toutes parts sur des mar-

ques augustes , represente à ceux qui les portent les obligations attachées à un signe si saint & si venerable, mais sur tout la presence d'un Prince visiblement inspiré dans toute sa vie par cet Esprit d'intelligence , qui repose, dit le Sage sur les lèvres des Rois. Sire , ce seroit icy l'endroit de rendre à Vostre Majesté l'hommage que les Ministres de la Religion doivent à un Monarque si zelé pour la défendre quoy que tremblant sous le poids de nostre employ , nous aimerions l'heureuse liberté que le lieu saint nous donne d'épancher nos cœurs à vostre gloire devant ces Autels, mais ; en- dant que nostre attention indulgente nous laisse voir que vous voudriez nous cacher une partie de la majesté qui vous environne , pour nous laisser toute l'assurance que demande nostre ministere une voix secreete nous dit , que vostre zele pour ce Dieu jaloux

vous fait craindre de partager avec
luy le tribut de loüanges que nous
luy devons, qu'en un temps où vous
estes tout occupé des solides reflexions
qui mettent les Heros Chrétiens au
dessus de leur gloire, nous devons res-
pecter sur vostre front auguste la mo-
destie qui nous ferme la bouche, &
joindre au sacrifice que vous faites à
Dieu toute la splendeur qui nous
ébluit, la violence qu'il nous en couste
pour renfermer une admiration dont
nous serions bien aises de soulager la
plenitude par de vains éloges. C'est
un avantage pour nous, Sire, que
vostre pieté nous impose silence, lors
que les paroles nous manquent pour
vous louer dignement, que vous lais-
sez douter à ceux qui nous écoutent,
si nous nous taisons par la crainte de
blesser vostre humilité, ou par l'im-
puissance de soutenir vostre gloire,
que vous permettiez au Ministre

Chrestien de venir au secours de l'Orateur Sterile , & que vostre modulation nous aide à couvrir notre foiblesse.

M. l'Abbé de Jarry , après avoir traité solidement les deux Points de son Sermon , le finit par ces paroles.

Seigneur, qui dans ce grand jour avez attaché les plus merveilleuses opérations de vostre grace aux plus foibles instrumens, suppléon aux imperfections de ce Ministre. Faites que la semence de vostre divine parole , portée au fond des cœurs par ma foible voix, y laisse un germe fécond du salut , qui fructifie un jour dans les âmes. Continuez , Seigneur, d'ouvrir la source intarissable de vos Graces sur ce grand Prince, dont la vie semblable au sentier du Juste , est comme une trace lumineuse de gloire , qui a toujours esté en croissant depuis

sa naissance jusqu'à ce jour. Qu'il
 soit comme cet arbre immortel, planté
 sur le bord des eaux; qu'il tienne à la
 terre des Vivans par les profondes
 racines de la piété, pendant que le
 torrent du monde emporte tout ce qui
 se trouve dans l'ordre des choses hu-
 maines & perissables; qu'il soit af-
 fermé par les vents & les tempestes
 qui l'attaquent de toutes parts; qu'il
 se couvre tous les ans d'un nouvel
 accroissement d'honneur & de vertus
 qu'il porte dans le temps les fruits
 de l'immortalité, & que toutes cho-
 ses lay prospèrent devant vostre face,
 comme aux yeux des hommes. Vous,
 Seigneur, dont le regne est de tous
 les siècles, qui tenez dans vos mains
 les clefs de la vie & de la mort,
 vous sçavez si le nom de ce grand
 Prince, qui est dans la bouche de
 tous les Peuples, est écrit dans ce Li-
 vre scellé que personne ne peut ou-

voir que vous ; mais permettez-nous de croire que l'ayant rendu célèbre par tant de qualitez royales, tant d'actions éclatantes, tant de signes d'un Roy formé par vous & pour vous, vous avez couronné ce grand ouvrage de vostre miséricorde par le sceau de la predestination, dont vous l'avez marqué dans les decrets éternels de vostre Sagesse. Heureux si les années glorieuses de son Regne toujours prolongées selon les vœux des Peuples, finissent par le commencement d'un Regne éternel, que je luy souhaite, &c.

Le Roy d'Angleterre ayant esté disner au College de Louïs le Grand, Sa Majesté descendit de Carosse à la porte de fer qui joint la grande porte de la rue, & traversa la cour au milieu de quatre cens Pensionnaires rangés sur deux lignes, parmy les.

acclamations de *Vive le Roy, & qu'il regne*. Ce n'est pas la première fois qu'on a eu l'honneur de voir ce Prince au College des Jéfuites. On fe fouvient que n'étant encor que Duc d'York, il y affifta en 1650. à la Tragedie de Susanne qui fut représentée en prefence du Roy tres-Chrestien & du feu Roy de la Grande Bretagne Charles I. que les troubles d'Angleterre, & la mort tragique du Roy Charles I. fon Pere, avoient obligé de fe retirer en France. Les Memoires de ce temps là nous apprennent qu'on fit alors à ces Augustes perfonnes une receptiō digne de la Majesté royale. Pour cette fois le Roy d'Angleterre ayant voulu venir *incognito*, les choses se font paffées avec moins de ceremonie. Sa Majesté, après

avoir traversé la cour des Pensionnaires, fut reçue par le provincial accompagné de cent de ses religieux, & conduite au refectoire où elle voulut dîner en Communauté. Les religieux eurent l'honneur de servir le Roy, ainsi qu'on a coutume de pratiquer quand l'Empereur dîne à la Maison professe de Vienne, ce qui arrive ordinairement deux fois l'année. Après le dîner la Majesté Britannique demeura quelque temps dans la chambre du Duc de Bourbon, qui porte ce nom, parce que Monsieur le Duc s'y retiroit pendant ses études. Ensuite il visita la Bibliothèque, qui est une des plus belles du royaume, après quoy il descendit dans la Salle basse où l'attendoient quelques pensionnaires qui devoient avoir l'hon-

neur de le complimenter en diverses Langues. M. l'Abbé de la Force & M. l'Abbé de Belzuns parlerent en Latin. L'un est le troisiéme Fils de M. le Duc de la Force, & le premier Abbé de cette grande & illustre Maison. L'autre est Neveu de M. le Duc de Lauzun. Milord Melford, Fils du Duc de Melford, fit son compliment en Italien Milord Vvaldegrave & Milord Douglas, Comte de Dombarton, saluerent le Roy en Anglois. Milord Vvaldegrave, Ecossois, est fils de Milord Vvaldegrave mort à Saint Germain en Laye en 1690. estant Contrôleur General de la Maison du Roy d'Angleterre, & son Ambassadeur à la Cour de France. La Mere du jeune Milord dont je vous parle, est..... Stuard, Fille naturelle du Roy.

d'Angleterre. Milord Douglas, Comte de Dombarton Ecoſſois, eſt fils de Milord Dombarton. Après les complimens Anglois, M. le Marquis de Bauffremont, M. le Comte de Crecy, & le ſecond Fils de M. le Preſident du Mets, parlerent en Allemand. Les derniers complimens furent faits en François par M. le Marquis de Liſtenois, frere ainſné de M. le Marquis de Bauffremont, dont je viens de vous parler, & par le Fils de M. d'Armenonville, Intendant des Finances.

Comme la Maifon de Bauffremont eſt attachée depuis peu à la France, n'eſtant ſujette de la Couronne que depuis la conquête de la Franche-Comté, j'ay cru que je vous ferois plaifir de dire icy quelque choſe de ſa grandeur, & de ſon ancien-

neté, n'en ayant encore parlé dans aucune de mes Lettres. Cette Maison est la seule qui reste des cinq de tout temps reconnues pour les premières des Estats des Ducs de Bourgogne, suivant l'ancien Proverbe, *riche de Chalon, Noble de Vienne, fier de Neuchastel, Preux de Vergy, & la Maison de Bauffremont, d'où sont sortis les bons Barons.* Elle vient d'un Bauffremont élu Roy des Bourguignons, l'an 427. qui a laissé à ses descendans le titre de premier Chevalier Chrestien du Royaume de Bourgogne, pour y avoir fait entrer sous son regne la Religion Chrestienne qu'il avoit embrassée; aussi leur premier cry de guerre a toujours esté *Dieu aide au premier Chrestien.* Ses alliances en Allemagne avec les Maisons Souve-

raines de Saxe , Furstemberg ,
 Cleves , Virtemberg ; en Fran-
 ce avec celles d'Aquitaine , la
 Trimouille , Luxembourg , Foix
 la Rochefoucaur , Chabot , en
 Bourgogne , Vienne , Vergy ,
 Neuchatel , Chalon , Rye font
 voir qu'elle s'est toujours soute-
 nuë , aussi-bien que les Princi-
 pautez de Valengin , de Vauvil-
 lars , & autres grandes terres
 qu'ils ont possédées durant plu-
 sieurs siècles , comme libres Prin-
 ces , & en titre de Souveraineté ,
 Elle a donné plusieurs Maref-
 chaux & Gouverneurs de Bour-
 gogne , des Chambellans des
 Ducs de Bourgogne , & Tuteurs
 de leurs enfans , des Gentils-
 hommes de la Chambre des Rois
 d'Espagne , des Chefs de leur
 Conseil suprême , des Generaux
 de Bataille & Chevaliers de l'Or-

dre de la Toison d'or, même dans sa premiere institution, des Evêques, &c. Claude de Bauffremont, Gouverneur de la Franche-Comté, estoit bisayeul de ces jeunes Seigneurs. Charles Louis de Bauffremont General de Bataille, Chevalier de la Toison d'or estoit leur grand Pere, & Pierre de Bauffremont leur Pere, mort dès l'an 1685. avoit esté Enfant d'honneur près du Roy d'Espagne, jusqu'à l'âge de douze ans, qu'estant venu en France après la Conquête de la Franche-Comté, le Roy donna les deux Regimens d'Infanterie & de Dragons vacans par la mort du Marquis de Listenois son frere, tué à la Bataille du jour de Saint François, proche Saverne en 1675. combattant pour le Service de Sa Majesté.

Les Cadets de la Maison de Bauffremont qui s'estoient establis en France , y sont connus sous le nom de Bauffremont Senecay. Ils ont donné plusieurs Officiers Generaux & Chevaliers des deux Ordres du Roy ; un Chef & President de toute la Noblesse du Royaume dans les derniers Etats generaux tenus à Paris sous Louis XIII. Ce fut Henry de Bauffremont qui avoit épousé Marie Catherine heritiere de Jean Louis de la Rochefoucaud Comte de Rendan , &c. Gouvernante du Roy. Cette Branche est éteinte dans la personne de Marie Claire de Bauffremont , mere de M. le Duc de Foix , Jean Louis de Bauffremont , son Frere , ayant esté tué à la Bataille de Sedan , à la teste du Regiment de Pié-

mont, dont il estoit Mestres de Camp.

Je vous envoie deux Lettres du Roy ; elles s'expliquent assez sans qu'il soit besoin que je vous donne aucun éclaircissement sur ce qu'elles contiennent. Ces Lettres font connoistre la prudence, & prévoyance de Sa Majesté.

COPIE D'UNE LETTRE
écrite par le Roy, à M. le Duc
de Vendosme, de Compiègne le 3. May 1695.

LA santé du Duc de Noailles estant assez mauvaise quand il est party, & ne sçachant s'il sera en estat d'agir pendant la Campagne ; j'ay cru qu'il estoit de mon service de luy mettre un Paquet entre les mains avec iordre de vous l'en-

voyer par un Courier, s'il ne pouvois
 me rendre les services qui convien-
 nent dans un aussi grand & aussi
 important poste que celui qu'il oc-
 cupe. J'ay cru ne pouvoir jeter les
 yeux sur personne qui le remplisse
 mieux que vous. C'est pourquoy je
 desire qu'aussi-tost que vous recevrez
 ce Paquet, vous executiez ce qui
 est contenu dans mon autre Lettre,
 & que vous partiez sans perdre de
 temps pour commander mon Armée
 de Catalogne, comme le Duc de
 Noailles fait presentement, avec
 les mesmes pouvoirs qu'il a. Je m'as-
 sure que vous executerez ce que je
 vous ordonne, avec autant de plai-
 sir, que j'en ay de vous donner en ca-
 rencontre des marques essentielles
 de l'estime & de l'amitié que j'ay
 pour vous, & de la confiance que
 j'ay en vostre affection, experience,
 Zele & capacité.

Signé, LOUIS.

COPIE D'UNE LETTRE
de Cachet du Roy , écrite à
Monsieur le Duc de Vendos-
me , le 3. May 1695.

Mon Cousin. La mauvaise san-
té de mon Cousin le Duc de
Noailles ne tuy permettant point de
rester à la teste de mon Armée de
Catalogne , j'ay cru pour le bien des
affaires & de mon service , ne pou-
voir jeter les yeux sur personne qui
fust plus digne que vous de la com-
mander. Je desire que vous partiez
incessamment du lieu où vous estes,
pour vous y rendre diligemment ;
laissant à mon Cousin le Grand-
Prieur de France , le soin de veil-
ler à la seureté de la partie de la
Frontiere de Provence dont je vous
avois chargé. En attendant que je
vous adresse les Patentes qui vous

sont nécessaires pour commander en Roussillon & en Catalogne, & y prendre la qualité de Viceroy, j'ay jugé à propos de vous écrire cette Lettre qui est suffisante pour vous y donner toute l'autorité que je desiré que vous y ayez. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Compiègne le 3. May 1695. Signé; L. O. K. I. S.
Et plus bas, LE TELLIER.

M. le Maréchal de Noailles ayant ces deux Lettres, ne laissa pas de partir malgré son incommodité, esperant toujours que sa santé deviendrait meilleure, & mesme que l'ardeur de son zele pour le service du Roy luy en tiendrait lieu; mais son mal qui se trouva augmenté à Perpignan, l'ayant empêché d'aller plus loin, il a cru devoir envoyer ces deux Lettres à M.

le Duc de Vendosme , parce que les affaires de Catalogne demandoient la pretence d'un General.

Vous serez bien-aise d'apprendre que le Sr Brunet , Libraire au Palais , debite un Livre nouveau , qui doit estre de vostre goust , puis que les Ouvrages de reflexion vous ont toujours plu. Il a pour titre , *Tite Live reduit en Maximes*. M. Corbinelli , son Auteur ; est un des plus beaux esprits & des plus galans hommes du Royaume. Son veritable caractere est celui d'un Philosophe qui sçait vivre , & on a dit de luy avec beaucoup de justice , qu'estant François de naissance & Italien d'origine , il avoit réuni en sa personne ce que les deux Nations ont de meilleur , & fait un juste temperament de

phlegme de l'une , & de la vivacité de l'autre. En réduisant Tite Live en Maximes , il a mis le passage Latin après la maxime Françoisé , & il l'a fait en faveur de ceux qui entendent la Langue Latine, & qui ne seront pas fâchez de confronter quelquefois le passage avec la maxime , ny d'avoir en petit ce que les anciens Historiens ont de plus exquis. Les Livres composez par traits détachez , ou par maximes sans ordre , sont aujourd'huy du goust du Public, & ils ont cet avantage qui leur est particulier , qu'ils demandent peu d'attention , & qu'en amusant ils ne laissent pas d'instruire. Ainsi il y a grande apparence que celui dont je vous parle aura tout le succès qu'il mérite.

La fierté sied bien aux jeunes personnes, quand elles sçavent la soutenir noblement. Une fort jolie Demoiselle trouvoit dans sa naissance & dans sa conduite dequoy estre satisfaite d'elle-même. Elle n'estoit ny coquette, comme le sont la pluspart de celles qui par je ne sçay quel charme attirant forcent tout le monde à leur dire des douceurs, ny dédaigneuse comme beaucoup de jeunes personnes, qui entestées de leur beauté & de leur mérite, croient faire grace quand elles répondent une honnesteré. Elle observoit un juste milieu, & si elle ne s'attiroit pas des Adorateurs par des avances honteuses, elle n'avoit rien de rebutant pour ceux qui luy venoient offrir leurs hommages. Elle en recevoit de toutes parts, & peu de

de personnes pouvoient la voir, sans ressentir ce je ne sçay quoy qui force le cœur à plus qu'on ne veut, mais il estoit dangereux de s'en expliquer autrement que par des regards, & par des termes d'estime. Le moindre mot qui eust fait connoître de la passion, l'auroit blessée, & les expressions un peu fortes luy faisoient prendre un air si severe, qu'on estoit contraint de renfermer tous les sentimens que sa beauté inspiroit. C'est ce qui arrestoit les plus hardis, & comme elle ne souffroit aucune assiduité, malgré ses manieres honnestes & insinuantés, elle passoit pour estre fort fiere. C'estoit un deffaut qui la rendoit plus aimable à ceux qui ne s'attachoient à elle que dans le dessein de l'épouser.

Ann 1695.

F

Les charmes de sa personne soutenus d'une fort grande sagesse, & d'un esprit fin & délicat, qui luy faisoit chercher la droite raison en toutes choses, luy avoient acquis une estime generale, & plusieurs parris avantageux s'estoient déjà presentez pour elle, mais quoyqu'elle n'eût pas assez de fortune pour devoir rien negliger de ce qui pouvoit contribuer à son établissement, il n'estoit pas fort aisé de toucher son cœur, & le seul merite pouvant tout sur son esprit, elle n'avoit pas trouvé jusque là dans ceux qui la recherchoient d'assez bonnes qualitez pour se résoudre à changer d'estat. Son Pere qui entroit assez dans ses sentimens, & qui connoissant son caractere estoit fort persuadé que fort peu de personnes la

rendroient heureuse, luy laissoit une entiere liberré dans sa conduite, & le choix qu'elle avoit à faire d'un Mary estant son affaire la plus importante, il ne croyoit rien de plus injuste que de se donner le pouvoir de la contraindre. Le caractere de cette aimable personne, dont le cœur estoit si difficile à toucher, ayant donné lieu de parler d'elle chez une Dame, où il y avoit assez de monde, un Cavalier qui estoit present dit que cette difficulté de s'en faire aimer, ne pouvoit venir que du peu d'habilité de ceux qui l'entreprenoient; que les Femmes les plus fieres avoient leur foible par où il estoit aisé de les surprendre, & qu'il n'y avoit qu'à le reconnoître pour estre assuré de les attaquer avec succès. On luy

répondit que quelque éclairé qu'il fust , s'il vouloit rendre des soins à la Belle , il auroit peine à trouver ce foible qu'il croyoit estre dans toutes les autres , & sa curiosité fut si bien piquée par toutes les choses qui luy furent dites , qu'il resolut de la voir. La Belle avertie de la conversation, ne fut pas fâchée, de son costé qu'on luy amenaist le Cavalier dont la réputation luy estoit connue. C'estoit un homme extrêmement distingué, non seulement par l'esprit & par l'usage du monde , mais encore par beaucoup de gloire qu'il avoit acquise pendant plus de vingt années , en plusieurs emplois tres-importans pour la guerre. Ce merite generalement reconnu , luy donnoit par tout de grands avantages , & sa conque-

ste, que plusieurs belles personnes avoient entrepris inutilement de faire, n'estoit pas à dédaigner. Il se déclaroit pour la liberté, & la facilité qu'il avoit toujours trouvée à se faire aimer, luy faisant regarder l'amour comme un simple amusement, dont le seul plaisir détermine la durée, & non comme une passion tyrannique qui force la volonté, & ne laisse plus l'usage de la raison, il ne pouvoit concevoir qu'on fust la dupe des fausses rigueurs qu'affectent souvent les Femmes, & qu'on ne vinst pas à bout de les réduire à y renoncer. Plein de cette confiance, il se fit mener chez la Demoiselle qu'on luy avoit peinte d'un caractère opposé à toutes celles qu'il avoit connues. Il luy trouva plus d'esprit & de beauté

qu'il ne l'avoit cru ; & après luy avoir rendu cinq ou six visites , il avoua qu'elle meritoit tout l'attachement d'un honneste homme. L'agrément de son humeur , & la solidité de son esprit , qui ne s'occupoit jamais de bagatelles , luy faisant gouster un vray plaisir à la voir , il voulut estre assidu ; mais quoy que les soins qu'il s'attachoit à luy rendre dussent flater la vanité de la Belle , sa fierté & l'intérest de sa réputation l'emporterent , & ne voulant pas donner à parler , elle luy refusa tres obstinement la permission de venir chez elle , comme un Ami , qui ne tiroit point à conséquence. La contrainte qu'il se fit pour s'accommoder à la regularité de sa conduite , luy parut insupportable. Il estoit rêveur par tout ailleurs ,

& quelques divertissemens qui pussent s'offrir, tout y manquoit pour luy sans la Belle. Il la revit quelques jours après, & les plaintes qu'il luy fit de ses trop severes scrupules, ne la pouvant obliger à rien relâcher de son austere vertu, forcé par sa destinée qui l'entraînoit malgré luy, il luy dit enfin que n'ayant pour elle que des veuës tres-legitimes, il ne voyoit pas pourquoy elle vouloit borner des vifires, qu'elle devoit souhaiter frequentes pour le bien connoistre, à moins qu'il n'eust le malheur de luy déplaire. La Belle répondit au Cavalier, que quand il auroit expliqué ces veuës à son Pere, elle n'auroit rien à se reprocher, puisque ses ordres seroient la regle de sa conduite. Cette réponse le mit

dans un extrême embarras. Jamais homme ne s'estoit fait voir si ennemi du mariage que luy. Il railloit tous ceux qui s'engageoient pour toujours, & comptoit pour le plus grand des malheurs un engagement qui ne finissoit que par la mort. Cependant la Belle continuât à ne vouloir plus souffrir ses soins s'il n'obligeoit son Pere à les approuver, il se declara sans trop sçavoir ce qu'il avoit resolu de faire. Le Pere luy rémoigna qu'il se tenoit honoré de sa recherche mais comme il ne vouloit pas contraindre sa Fille, il luy demanda du temps afin de la consulter, & de la laisser se consulter, elle-mesme. Le Cavalier n'avoit pas assez de bien pour l'éblouir de ce côté là, mais la gloire dont l'avoient couvert

quantité d'actions considérables estoit d'un grand prix pour elle, & moins par amour que par estime, elle consentit en sa faveur à renoncer à la liberté qui luy avoit toujours esté chere. Ce ne fut pas sans représenter plusieurs fois au Cavalier qu'il ne devoit pas se laisser surprendre à ce qu'avoit de flateur une passion qui estoit trop violente pour n'estre pas affoiblie avec le temps; qu'ayant beaucoup de naissance & de reputation, s'il se vouloit marier ailleurs, il auroit des avantages qu'il ne trouvoit pas en l'épousant, & qu'avant que de pousser les choses plus loin, il se devoit bien examiner, pour n'avoir jamais sujet de se repentir. Le Cavalier répondit, que l'assurance d'estre aimé d'elle, luy tiendrait lieu

de la plus haute fortune ; que c'estoit la seule chose qu'il luy demandoit , & qu'il croyoit meriter , après l'avoir convaincu de son entier & sincere attachement , qu'elle ne luy déguist aucun de ses sentimens. Quelque rigide que fust sa vertu , ce qu'il demandoit ne la bleffoit point. Cependant toutes ses prieres n'en purent obtenir rien autre chose , sinon qu'il la verroit toujours appliquée à bien remplir ses devoirs , & qu'il pouvoit juger de la disposition de son cœur à son égard , par le peu de repugnance qu'elle avoit à le preferer à tous les autres. Cette réserve le laissant douter de son triomphe , qu'il faisoit consister à entendre de sa bouche qu'elle avoit pour luy autant d'amour qu'il luy en marquoit , rendit ses

desirs plus violens, & soit passion, soit vanité, il pressa luy-mesme la conclusion de son mariage. On en dressa les articles, & dès qu'ils furent signez, il receut les complimens de tous ses Amis. On luy applaudit sur le digne choix qu'il avoit fait, mais on s'étonna en mesme temps qu'il pust se résoudre à se marier, luy qu'on en croyoit entierement incapable. Il s'en étonna luy-mesme, & commençant à envisager ce qu'il avoit fait, & toutes ses suites, il en demeura tellement épouvanté, que sa raison se perdit dans les continuelles reflexions qu'il fit sur son imprudence. L'aversion invincible qu'il avoit toujours eue pour le mariage se réveilla dans son cœur, & s'y fit sentir avec une force qui le mit hors de luy.

me fine. Son estinie pour la Belle ne s'affoiblit point ; mais tout son amour ne put le mettre à couvert des dégousts inseparables d'un engagement qu'on ne scauroit rompre ; & sans sçavoir comment il se tireroit de cette affaire il resolut de ne la point terminer. L'honneste hōme en luy donnoit de tres-grands combats contre l'amour propre ; mais se marier & s'en repentir éternellement estoient des choses à quoy sa raison l'empêchoit de consentir. Il pensoit sans cesse au parti qu'il devoit prendre & les agitations de son esprit le firent tomber dans un chagrin qui fut remarqué de tout le monde. On crut que les avantages qu'il trouvoit avec la Belle du costé du bien , estant assez mediocres , ce chagrin estoit

causé par l'embarras qu'il auroit à luy faire soutenir le rang que luy donnoit sa naissance ; & on le crut d'autant plus , qu'on le vit chager tout à coup d'humeur par un bonheur impréveu qui arriva à la Belle. Un Parent fort riche , marié depuis un an , & dont la Femme avoit accouché d'un Fils depuis six jours , mourut en tres-peu de temps d'une fièvre violente, & l'Enfant estant mort huit jours après , la Belle qui en étoit Heritiere, se vit dans une fortune tres-considerable. On-felicita le Cavalier sur un événement si peu attendu , & il n'en cacha sa joye à personne. Le Pere voyant que sa Fille estoit devenuë un parti avantageux , luy conseilla de chercher quelque prétexte pour rompre, à quoy elle répondit que n'ayant

écouté le Cavalier que par une forte estime , sans avoir esté prévenue d'amour , rien ne pouvoit apporter de changement à ce qu'elle avoit promis, & que si avant que d'avoir souffert ses soins elle eust eu le bien que la mort de son Parent luy donnoit , elle auroit peut-estre pris une résolution qu'elle n'étoit plus en estat d'exécuter. Ainsi tout sembloit se préparer pour le mariage , quand le Cavalier après luy avoir marqué par les termes les plus vifs la part qu'il prenoit dans ses avantages , luy dit qu'elle alloit estre convaincuë qu'il n'en avoit de la joye que pour elle seule , puis qu'il venoit la prier de retracter le consentement qu'elle avoit donné pour l'épouser. Ce compliment la surprit , & ce fut alors

que luy montrant tout son cœur à découvert, il luy avoua que la forte passion qu'il avoit pû cacher, après avoir signé les articles, que le mariage luy feroit mener la vie du monde la plus malheureuse; qu'il n'estoit point propre à en supporter les suites & que le chagrin qu'on luy avoit vû n'avoit eu pour cause que l'embarras de trouver un moyen pour rompre avec une personne qu'il estimeroit éternellement, & qu'il ne se tenoit pas assuré de rendre heureuse, s'il se hazardoit à l'épouser; qu'ainsi il avoit senti une joye inconcevable par le changement de sa fortune, puis qu'on auroit tout sujet de croire qu'elle lauroit refusé; qu'il estoit tout prest luy-mesme de le publier, & qu'enfin de quelque maniere que tournast la

chose, tout le desagrémēt de cette rupture tomberoit sur luy, n'y ayant aucune vrai-semblance qu'il se püst faire une peine d'épouser une personne devenuë fort riche, après avoir fait tous ses efforts pour l'obtenir dans le temps qu'elle estoit presque sans bien; qu'il devoit à la parfaite estime qu'il avoit pour elle, la sincerité des sentimens qu'il luy expliquoit; qu'il ne luy déguisoit point qu'il sentoit une espee de desespoir en songeant qu'elle seroit bien-tost à une autre, mais qu'il estoit juste qu'elle fust heureuse aux dépens de son repos, & que pour le consoler de sa perte, il la conjuroit de luy vouloir bien promettre son amitié. Il ajoûta plusieurs autres choses qui estoient d'un cœur aussi droit que genereux, & qui

étonnerent d'autant plus la Belle, que les plus honnestes gens ont de la peine à consulter la raison quand la passion est violente. Elle trouva dans son procédé, je ne sçay quoy de grand & d'honneste qui redoubla son estime, & comme c'estoit par ce seul motif qu'elle s'estoit engagée à luy, sans que l'amour eust encore pris aucun pouvoir sur son cœur, elle le combla de joye, en luy promettant non seulement de le regarder toujours comme son Ami, mais de vivre dans l'indépendance, sans songer jamais à se marier. C'est le parti que son inclination luy eust fait prendre dès les premières propositions qu'on luy avoit faites, si son Pere eust dû luy laisser assez de bien pour pouvoir mener une vie aisée. On fut

fort surpris de voir qu'un mariage si avancée ne s'achevoit point. Chacun raisonna à sa fantaisie, & on ne sçavoit qu'inferer de ce que le Cavalier disoit à tous ses Amis, qu'après une grande succession venue à la Belle, il s'estoit cru obligé en honneste homme, de n'abuser pas de la bonté qu'elle avoit de la luy vouloir sacrifier. Il partit peu de temps après pour l'Allemagne, où ses emplois l'appelloient, & il ne s'est point trouvé jusqu'icy d'Heureux qui ait pû toucher la Belle. Elle paroist estre la plus contente du monde, & toujours dans la résolution de ne dépendre jamais que d'elle mesme.

- Je vous envoie la plus grande partie d'une Lettre, écrite par

un Pere Minime dans la Martinique. Elle vous instruira de l'estat de nos affaires en ce pays-là.

Du Fort S. Pierre dans la Martinique, le 6. Mars 1695.

Pour ce qui est de la subsistance, je vous diray que par la grace de Dieu tout bien abonde dans cette Isle, par la bravoure de nos Flibustiers, qui tous les jours amènent des Prises tres-considerables qu'ils font sur les Anglois. Dans le temps mesme que je vous écris il en arrive deux de la Barbade, richement chargez. Tout le Moëillage n'est rempli que de Prises, & on ne voit icy que pauvres Anglois prisonniers, qu'on traite fort charitablement, & qu'on ne retient que pour ne pas donner de la force aux An-

glois de ces Isles , qui sont desolez voyant qu'on leur enleve tous les jours leurs meilleurs effets. Il y a actuellement en mer seize Bastimens armez en Flibustes, & il en doit partir demain deux autres , qui feront chanter une Messe solemnelle de grand matin , pour obtenir un heureux succès dans leur course. Ils ne font point de course, qu'ils n'apportent leur present à l'Eglise , & hier au soir un Flibustier nous apporta cinquante - cinq livres , pour dire une Messe en action de graces. Pour ma traversée d'Europe en ce Port , je vous apprendray en peu de mots que nous partîmes de la Rochelle le 28. Novembre , & vînmes mouiller à Belle isle , pour y prendre le Convoy des Marchands de Nantes , qui nous attendoient depuis trois jours. Nous levâmes l'ancre de Belle-isle le 30. Novembre au nombre de

seize voiles , trois de guerre , & les autres Marchands. L'un de ces trois Vaisseaux de guerre vint nous escorter jusqu'au Cap de Finistère. Nous n'avons eu aucun mauvais rencontre. Nous donnâmes chasse pendant trois jours à trois Bâtimens que nous reconnûmes François , au grand regret de nos Officiers. Enfin nous découvrîmes terre le 23. Janvier , & nous mouillâmes le 29. Nous trouvâmes l'Isle en tres-bon estat , quoy qu'il y eût encore quelque reste de contagion , qu'on appelle icy mal de Siam , à cause que ce mal fut apporté par un Vaisseau qui en venoit. Ce n'est proprement qu'une fièvre violente & ardente , qui a bien tost emporté un homme. J'en suis échappé deux fois. J'ajoutéray que nous avons trouvé l'Isle gâtée en plusieurs endroits par un horrible Ouragan , qui arriva l'année

passée, & qui dura depuis le 4. jusqu'au 8. Octobre. Il y eut beaucoup de maisons renversées au Fort Saint Pierre, & quelques Bastimens de mer perdus. Nous apprenons tous les jours que ce mesme Ouragan a fait de plus grands ravages aux Isles des Anglois, particulièrement à la Barbade, où quantité de Vaisseaux marchands & de guerre ont péri.

On apprend par les Lettres de Languedoc, les réjouissances qui ont esté faites à Narbonne, au sujet du mariage de M. le Comte de Merinville, son Gouverneur, avec Mademoiselle du Cambout. Les Consuls partirent le 8. de ce mois, le soir en robes rouges, de l'Hostel de Ville, avec toute la pompe dans laquelle ils ont accoutumé de marcher aux plus grandes Fe-

tes. Ils estoient précédéz par les Compagnies de Milices Bourgeoises, au bruit des Tambours & des Trompettes, & estant arrivez au milieu de la grande Place, vis-à-vis la Vicomté, dont la porte estoit ornée d'un arc de triomphe, avec les Armes de M. & de Madame de Metinville, prenant chacun un flambeau, après les ceremonies ordinaires, ils allumerent le Feu que l'on avoit préparé, & auprès duquel les Milices firent leur décharge, qui fut suivie du canon & d'autres Feux d'artifice.

Messire Nicolas du Chastelet, Marquis de Moyen-court, Seigneur de Saint Romain, Famechon, & autres lieux, a épousé Mademoiselle du Chepy. Elle est Sœur de M. le Marquis de

Chepy, Colonel du Regiment de Chartres, Cavalerie, & Fille puisnée de feu Messire Augustin de Grouche, Marquis de Chepy & de Gribauval, Seigneur Vicomte de Saint-Mexens, Limeu, & autres lieux, & de Dame Anne-Marie Charreton, sortie de la Branche des Seigneurs de la Terriere, puisnée des Barons de Marolles & Seigneurs de la Doulze. Je ne vous particulariseray rien de l'ancienne Maison de Groche de Chepy, originaire de la Comté d'Artois, où est située la Terre de Grouche, dont elle tire le nom. Elle vous est assez connue, & je vous en ay quelquefois parlé dans mes Lettres. Je vous diray seulement que Madame la Marquise de Moyencourt a tous les avantages qu'on peut souhaiter en

en une belle personne. Elle est jeune & bien faite, & il ne luy manque aucun de ces traits charmans qui composent une beauté reguliere. Les agrémens de son esprit & de son humeur ne cedent en rien à ceux de sa personne, & je ne sçaurois vous en donner une plus grande idée, qu'en vous disant qu'on voit briller en elle tous les charmes de feuë Madame la Marquise de Chepy sa Mere, qui avoit passé en son temps pour une personne accomplie. Quant à M. de Moyencourt, c'est un Gentilhomme bien fait de sa personne & qui a dans ses manieres & dans son esprit le veritable caractere d'honneste homme. Il sort d'une tres-ancienne Maison de Picardie, dans le Bailliage d'Amiens. Ses Ancestres se sont

l'an 1695.

G

distinguez avantageusement, & ont soutenu par leur merite la grandeur de leur naissance. Ils ont donné plusieurs Commandeurs à l'Ordre de Malte, & feu Messire Henry du Chastelet, Chevalier de Malte & Commandeur de Fontaines, est mort Generalissime des Galeres de la Religion en l'année 1656. Cette Maison est alliée à celles de Pretteval de Panilleuse de la Chaussée-d'Eu, de Levis, de Clève, de Moyencourt, de Belle foriere, de Mailly, d'Auchy, Rubempré, Courcelles, & plusieurs autres. Elle porte de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de trois Châteaux d'or.

M. le Duc de Bouillon estant déchu de son brevet de retenue de six cens mille livres qu'il avoit sur la Charge de Grand

Chambellan , par la survivance que le Roy avoit accordée au feu Prince de Turenne, son Fils , Sa Majesté a eu la bonté, non seulement de rétablir en sa faveur ce Brevet de six cens mille livres , mais elle en a ajouté deux cens mille autres.

Il y a près de quatre mois que l'on n'entend parler d'autre chose que du grand nombre de Miquelets assemblez en Catalogne. Ils avoient reçu de grands secours de Madrid ; & la Reine d'Espagne leur avoit envoyé une somme considerable , & on avoit joint aux divers Corps qu'ils composent plusieurs Regimens de Troupes réglées. Cette espece d'Armée tumultueuse s'estoit separée en deux , dont l'une serroit de fort

prés Ostalric, & l'autre tenoit Castéfolit fort pressé. Les choses ont demeuré quelque temps en cet estat, & l'on a crié victoire dās toute l'Espagne, où personne ne doutoit que ces deux Châteaux ne deussent estre bientôt emportez ; ce qui feroit que toute l'Armée estant jointe à ces deux Corps , passeroit à de plus grandes conquestes. Cependant ces deux postes. ont esté secourus, & ces grands projets n'ont rien produit. L'indisposition de M. le Maréchal de Noailles l'ayant empêché de se trouver à l'Armée, elle n'a pas laissé de s'assembler par ses ordres, Le 22. du mois dernier elle se trouva en estat de marcher, & fut commandée par M. de Saint Silvestre, qui en fit marcher une partie du côté

d'Ostalic. Elle y arriva le 28.
& jetta aussi tost dans la Place
tous les secours qui luy estoient
nécessaires. Cependant les Mi-
quelets voulurent attaquer les
Irlandois qui formoient l'arrière-
garde , mais nostre Cavalerie y
estant accourue , ils lâcherent le
pied , après avoir tué ou blessé à
mort sept ou huit Irlandois.
Leur retraite leur couta cher ,
puis que nostre Cavalerie en tua
plus de cent, qui resterent sur la
place , & fit cinquante prison-
niers. Après cette expedition, on
marcha du costé de Castelfolli,
& les Troupes arriverent le 28.
devant la Place , autour de la-
quelle les Ennemis s'estoient
retranchez. M. de S. Silvestre
fit reconnoistre les postes des
Ennemis , que l'on trouva bien
fortifiez , & donna des ordres

pour dresser plusieurs Batteries. Le 29. il fit faire un détachement de six mille hommes, pour introduire dans la Place le secours & le convoi qu'il avoit résolu d'y jeter; mais nonobstant le feu de nos Batteries, qui incommoderent beaucoup les Ennemis, un fort grand nombre de Miquelets soutenu par cinq Bataillons Espagnols, défendirent vigoureusement leurs postes & les passages, & voulurent par cette résistance relever la gloire que nos Troupes acquirent en cette occasion. M. de Préchac, & M. le Baron de Spa furent blesez légèrement. Le Lieutenant Colonel du Regiment de l'Isle de France eut la cuisse cassée, & M. le Comte de Cogny eut son cheval tué sous luy. M. de Chapuis se jeta dans la Place pendant

l'action, avec plus de trois cens hommes Nos Troupes se retirerent ensuite devant Bassala, où l'on apprit par des deserteurs, que nos Batteries estoient si bien postées, que le feu de nostre Canon avoit fait un grand carnage parmy les Ennemis, sur lesquels il avoit tiré pendant plus de dix heures. Il y en eut mesme qui firent monter la perte jusques à quinze cens hommes. Ainsi les projets des Espagnols, formez pendant quatre mois d'hiver qu'ils ont tenu la campagne, ont esté dissipez en quatre jours, si-tost que le Soleil a paru.

M. Richelet vient de mettre au jour un Livre nouveau, intitulé, *La Connoissance des Genres François, tirée de l'usage & des meilleurs Auteurs de la Langue.* Il y a peu de Livres qui doivent

faire plus de plaisir au Public, & particulièrement aux gens de Lettres, parce qu'il y a plusieurs noms dans nostre Langue dont on a de la peine à sçavoir le genre, quand on a dessein de faire paroître quelque Ouvrage. Ainsi lon est redevable à M. Richalet, qui par celuy qu'il vient de donner, épargne le temps qu'on estoit obligé de perdre en recherches, que l'on faisoit quelquefois inutilement.

Je vous envoye l'ordre de Bataille qui fut fait après que l'Armée du Roy fut assemblée en Flandre. Cet ordre a changé plusieurs fois par les differens mouvemens que les Troupes on esté obligées de faire, mais il ne laissera pas de vous faire connoître les Corps qui sont dans cette Armée, le nombre de Ba-

taillons & d'Escadrons qu'ils composent , & les noms des Officiers Generaux.

Les Nouvelles de Casal vous paroissent si extraordinaires depuis quatre mois, que vous avez toujours témoigné une extrême impatience d'en apprendre. Il est vray qu'elles sont curieuses ; puis qu'il ne s'agit pas seulement du Siege de cette Place , mais encore du démeslé qui regne depuis le commencement de la guerre presente , entre l'Empereur & le Duc de Savoye. Ce Duc a toujours demandé qu'on assiégeast Pignerol , parce que cette Place donne entrée dans ses Etats, & qu'elle est si proche de sa Capitale , que l'on peut dire qu'on y entend battre le Tambour de Pignerol. L'Empereur d'un autre costé, n'a eu que

ses interests en vûë , lors qu'il a
 envoyé des Troupes en Italie ,
 & il a plûtoſt pensé à s'en rendre
 maistre , qu'à ſecourir le Duc de
 Savoye. L'occasion luy a paru
 favorable , & ſes Troupes eſtant
 envoyées pour agir ſelon les
 interests de la Ligue , empê-
 choient qu'on ne devinaſt ſon
 deſſein , qui n'a eſté connu que
 dans la ſuite, par la maniere dont
 il en a uſé avec les Princes d'I-
 talie , qu'il a accablez de ſubſi-
 des avec plus d'autorité , que
 s'ils eſtoient ſes Sujets , afin de
 les mettre hors d'eſtat d'agir
 utilement pour empêcher la
 priſe de Cazal. Cette Place a
 preſque toujours eſté bloquée
 depuis l'ouverture de la guerre ,
 & il y avoit même quelques Forts
 autour, bien garnis de Troupes,
 & bien munis pendant le Siege

du Fort de Sainte Brigide & de Pignerol ; mais après le gain de la Bataille de la Marsaille, gagnée par M. le Maréchal de Catinat, les Troupes qui formoient le Blocus de Cazal furent tellement épouvantées, que la seule Garnison chassa les Ennemis qui occupoient les Forts qui estoient autour de la Place, & la ravitailla elle-mesme, sans autre secours que celui de sa valeur,

L'année suivante, les Ennemis employèrent toute leur Campagne à deliberer s'ils attaqueroient ou Pignerol, ou Cazal ; de sorte qu'elle se passa toute entière sans qu'ils fissent aucune entreprise. Il fut seulement résolu qu'on tiendrait la Place bloquée jusques au premier de Mars dernier, & qu'alors on en commenceroit le Siege. Depuis

ce temps-là, qui auroit suffi pour prendre la plus forte Place du monde, les Alliez n'ont esté occupez qu'à recevoir des ordres de l'Empereur, & à donner des raisons pour se défendre de les executer, à faire des Lignes de circonvallation & de contrevallation, à faire des Redoutes, à conduire du Canon au Camp, à le ramener, à l'y renvoyer ensuite, à dresser des Batteries, à en faire revenir une partie des Troupes, & les y faire retourner, & enfin à les fatiguer presque autant que si elles eussent fait un Siege dans les formes. Vous en jugerez par l'extrait qui suit d'une Lettre de Turin, du 12. de ce mois.

Le détachement des Dragons & de la Cavalerie de S. A. R. qui estoit à Cazal; & qui a esté relevé, arri-

va hier au soir. Les Soldats sont tres-malinges, & tout noirs. Ils disent qu'il est impossible de plus souffrir qu'ils ont fait ; qu'ils ont esté huit jours sans pouvoir avoir de pain, ce qui les faisoit quitter leurs postes pour en aller chercher par tout où ils croyoient en pouvoir trouver, & comme les Montferrains se voyoient piller, ils avoient autant de Soldats qu'ils en trouvoient, & estoient attroupez par pelotons, qu'on ne découvroit qu'à mesure qu'ils faisoient leurs décharges. Ainsi nous avons perdu beaucoup de Soldats, tant par le feu, que par la désertion.

Les nouvelles qui ont suivi celles que vous venez de lire, portoient, qu'on avoit tenu un grand Conseil de guerre à Alexandrie, où les Generaux s'estoient trouvez, & qu'ensuite on avoit travaillé aux Batteries de Mortiers & de

Canon ; qu'elles estoient en estat , & qu'on croyoit pouvoir ouvrir la Tranchée devant Cazal le 15. de ce mois, que les munitions de guerre qui estoient restées à Turin, estoient descendues, & qu'il y avoit deux jours que les Canonniers & les Bombardiers de S. A. R. estoient arrivez devant cette Place ; de sorte qu'on attendoit d'un moment à l'autre des nouvelles d'un bombardement , & que le Canon de la Ville faisoit grand bruit depuis deux jours. Avant que de fermer ma Lettre , je vous feray part des Nouvelles qui auront suivi celles que vous venez de lire.

Comme le Public a interest de sçavoir les sujets que la plupart des Academies de France proposent pour les Prix qu'elles distribuent chaque année en de certains temps , on ne sera pas

faché de voir dans vostre Province ce que contient un imprimé de Toulouse qui m'a esté envoyé. En voicy les termes.

L'Academie des Jeux Floraux de Toulouse, à laquelle le Roy vient d'accorder de nouveaux privileges, fait sçavoir au Public qu'on y distribuera toutes les années, le 3. de May, quatre Prix ou Fleurs.

Le premier sera une Amarante d'or, de valeur de quatre cens livres, pour une Ode.

Le second sera une Violette d'argent, de valeur de deux cens cinquante livre, qui sera adjugée à un Poème de soixante Vers au moins, & de cent Vers au plus, tous Alexandrins & suivis, ou à rimes plates, dont le sujet sera heroïque.

Le troisieme sera un Soucy d'argent, du prix de deux cens livres;

on le donnera à une Elegie , à une Eglogue , ou à un Idille. Le sujet de toutes ces Pieces de Poësie sera au choix des Auteurs. A l'égard des Vers, ils doivent estre reguliers. & n'avoir rien de burlesque, de satirique, ny d'indecent.

Le quatrième sera une ~~Fl~~antine d'argent, du prix de deux cens cinquante livres, qui sera adjudgée à une Piece de Prose d'un quart d'heure, ou d'une petite demi heure de lecture, dont l'Academie des Jeux Floraux publiera toutes les années le sujet, qui sera pour l'année prochaine 1696. Du bon usage de la parole.

Toutes les personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, de l'un & de l'autre Sexe, pourront aspirer aux prix. Les Ouvrages qu'on reconnoistra avoir déjà paru en tout, ou en quelque partie considerable se-

ront rejettez. Les Auteurs qui prétendront aux Prix, feront remettre leurs Ouvrages dans tout le mois de Janvier de l'année 1696. lequel expiré on n'en recevra plus. Il faudra qu'on s'adresse à M. Lafaille, Secrétaire perpetuel des Jeux Floraux, qui loge près la Place de Saint Georges. Les Auteurs ne se feront point connoître avant la distribution des Prix. Ils ne signeront point leurs Ouvrages, mais se contenteront d'y mettre un Paraphe & une Sentence. Le Secrétaire des Jeux en écrira la reception sur un Registre, où il mettra le nom, la qualité, & la demeure des personnes qui luy auront delivré les Ouvrages, lesquelles personnes signeront le Registre, & en recevront un extrait en forme de recepisé, signé du Secrétaire. Les Auteurs seront obligez de luy fournir trois copies pareilles & bien lisibles de chacun

de leurs Ouvrages. L'après midy du 3 jour de May on distribuera les Prix aux Auteurs mesmes, s'ils sont présents; ou, s'ils sont absens, à ceux qui auront charge d'eux. On les désignera par la Sentence qu'ils auront mise au bas de l'Ouvrage. Après ils seront tenus de montrer le recepisé du Secrétaire des Jeux, & de se faire connoître en recevant les Fleurs; après quoy on leur donnera, ou à ceux qui auront charge d'eux, les attestations, portant qu'un tel, une telle année, pour un tel Ouvrage par luy composé, a remporté un tel Prix, & l'Ouvrage en original y sera attaché sous le contreseel des Jeux. Un mesme Auteur ne pourra néanmoins avoir le même Prix que trois fois en sa vie; mais il pourra les avoir tous ou plusieurs en une mesme année.

Ceux qui obtiendront les Prix, ne seront point tenus de faire aucun remerciement.

Celui qui aura remporté trois Prix, l'un desquels doit estre l'Amarante, pourra obtenir des Lettres de Maistre, & il sera toute sa vie du Corps des Jeux Floraux, avec droit d'assister & d'opiner comme Juge avec le Chancelier, les Mainteneurs, & les autres Maistres, aux Assemblées publiques & particulieres, qui regarderont le jugement des Ouvrages, & l'adjudication des Prix.

Ceux qui voudront parfaitement s'instruire de l'origine des Jeux Floraux, & des nouveaux Statuts que Sa Majesté a voulu ajouter à ses Lettres Patentes, le pourront estre par le Recueil des Pièces concernant les Jeux Floraux de Toulouse, qu'on va donner au Public. On verra dans ce Recueil, qui sera de l'Impression du Louvre, quelles sont les occupations ordinaires de cette Academie, & quelle sera l'exactitude avec laquel-

le on procedera à l'examen des Ouvrages qu'on luy adressera.

Le Sieur Roussel, Graveur, a mis ce mois-cy au jour une nouvelle Carte de Catalogne , & de Roussillon , en deux grandes feuilles , dédiées à M. le Maréchal Duc de Noailles, suivant les nouvelles observations faites par M. l'Abbé Baudran. On ne peut douter qu'elle ne soit tres-exacte, puis qu'elle est de cet illustre Abbé , qui s'est rendu si recommandable par la connoissance profonde qu'il a de cette science , dont il nous a donné des preuves par plusieurs Ouvrages qui servent de regle à nos plus habiles Geographes. Cette Carte est infiniment plus ample que les nouvelles , qui ont esté gravées à Paris , & ailleurs; & c'est

la seule où l'on puisse voir tous les Campemens des Armées. On y a corrigé cette faute notable qui s'estoit glissée dans toutes les autres touchant le Val d'Andorre, que l'on donnoit à l'Espagne, & qui appartient au Roy ? & touchant la Vallée d'Aran, qui est à l'Espagne, & non au Roy, quoy que de l'Evêché de Comminge. Les Archevêchez & Evêchez, les Abbayes, Monastères, Chapelles, Chasteaux, les noms des Vigueries & Sous-Vigueries, & les Sieges des Juges Viguiers & Sous-Viguiers, les Pays & Contrées, les Montagnes & Vallées, les Ports, Cols ou passages entre les montagnes, & generalement les grands chemins des deux Provinces y sont distinguez avec une tres grande netteté, & d'une maniere si ample,

qu'on n'en trouvera pas le quart ailleurs. Le Graveur l'a ornée de plusieurs Plans des plus fortes & des plus fameuses Places, comme Barcelone, Terragone, Tortose, Lerida, Gironne, Roses, Palamos, Ostalric, Castelfollit, Perpignan, Montlouïs & Collioure. Cette Carte se vend à Paris, chez C. Roussel, Graveur, au bas de la rue Saint Jacques, proche la Fontaine Saint Severin, à la Fortune. L'on y trouvera aussi la Carte de France nouvellement gravée, d'Angleterre, de la Grece, & d'Allemagne, du même Auteur.

Le Mardy 21. jour de ce mois, Mre Guy Sallier, Conseiller au Grand Conseil, épousa Mademoiselle Marie. François le Boindre. Il est de la Province de Bourgogne, & se fait distinguer dans sa Compagnie par une

grande probité, une parfaite intelligence aux affaires, & une application particuliere à sa Charge. Mademoiselle le Boindre est jeune, belle, bien faite, & de belle taille, d'une humeur douce & fort engageante. Elle a beaucoup de sagesse, l'esprit solide, & une conduite tres-reguliere. Elle est Fille de Messire Jean le Boindre, mort Doyen des Conseillers du Parlement, & de Dame Françoisse Bechefer. Son Frere est Messire François le Boindre, Conseiller en la premiere des Enquestes du Parlement, qui a épousé Marie-Françoise-Catherine Doujat, Fille de Messire François Doujat, Maître d'Hostel ordinaire du Roy, de Dame Madeleine Tiraqueau, & Niece de Messire Jean Doujat, à present Doyen du Parle-

ment. Sa Sœur est Dame Renée Françoise le Boindre, Epouse de Messire Jacques le Vayer , Conseiller du Roy en ses Conseils , Maistre des Requestes ordinaire de son Hostel, & Intendant en la Generalité de Moulins.

J'oubliai le mois passé de vous apprendre le mariage de M. de Lignerolle Rampin, receu par le Roy en survivance de la Charge d'Ecuyer de Sa Majesté, possédée par M. Rampin, Seigneur de Clerel, Chatelin de la Varangere son Pere. Le nom de Clerel de Rampin est employé en plusieurs endroits de l'Histoire de Normandie. Cette Famille est d'une ancienne Noblesse du Cotentin en Basse Normandie, qui dans tous les temps aourny des personnes de distinction dans l'Eglise, dans l'Epée , & dans la Robe. Elle a
donné

donné plusieurs Chevaliers de Malte. Rien ne prouve mieux la bonne Noblesse, & nous n'avons aucun Ordre en France qui demande des preuves plus difficiles. M. Rampin a épousé Mademoiselle de Bragelone, Fille de M. de Bragelonne, Seigneur de Hautefeuille, Capitaine lieutenant des Gendarmes de feu Monsieur le Duc d'Orleans. Je ne vous dis rien de cette Famille, vous en ayant souvent parlé. Le Roy leur a fait l'honneur de signer à leur Contrat de mariage, ainsi que Monseigneur le Dauphin, Messieurs les Enfans de France, & plusieurs des plus considérables Seigneurs de la Cour.

M. de Turgis, Seigneur des Chaises, est mort au commencement de ce mois. Il estoit Secrétaire du Roy depuis vingt-

juin 1695.

H

trois ans , & l'un des Fermiers Generaux de Sa Majesté. Ses manieres honnestes & obligeantes luy avoient donné quantité d'Amis considerables , & il s'estoit toujours attiré l'estime des gens de qualité , dans toutes les Provinces où ses emplois l'avoient obligé d'aller. Il laisse deux Fils , dont l'un est Messire Pierre-Louis de Turgis , Conseiller au Parlement , qui épousa il y a quatre ans , Mademoiselle de Cantelaude - Courmoulins. L'autre est M. des Chaises, Sous-lieutenant aux Gardes , qui s'est distingué au Siege de Namur , & à la Bataille de Stemkerque.

Cette mort a esté suivie de celle de Messire Jacques Larchevêque , Sr de Chamfrans , Auditeur des Comptes , qui n'estoit point marié , & de cel-

le de Messire Simon Richer ;
 Seigneur de Gaigné & des Val-
 lées , Doyen des Correcteurs
 de la même Chambre des
 Comptes. Il estoit natif du
 Mans , & avoit épousé Mada-
 me Hurlot , Veuve de M. Har-
 dy , qui est aussi du Mans , &
 Mere de défunt M. Hardy ,
 Conseiller au Chastelet. M.
 Richer laisse des Enfans. Il
 avoit une Sœur , Marguerite
 Richer , avoit épousé Jean le
 Cappelain , Pere de Jeanne
 Marguerite le Cappelain , & de
 Jean-Jacques le Cappelain , &
 Neveu de Claude le Cappelain ,
 Docteur en Theologie , *Senior*
 de la Maison de Sorbonne , &
 Professeur en Langue Hebraï-
 que au College Royal. Jean le
 Cappelain a épousé en secondes
 Noces Marguerite Adam, fille de

defunt M. Adam celebre Avocat au Parlement, & d'une Fille de Jacques Corbin, auffi fameux Avocat au Parlement, qui nous a donné plusieurs ſçavans traitez de Droit, avec l'Histoire de l'Ordre des Chartreux, & de Saint Bruno, leur Patriarche.

On vient de faire une grande perte en la perſonne de M. Felibien, Sr des Avaux & de Javerſy, Hiftoriographe du Roy & de ſes Baſtimens, Arts & Manufactures de France. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages convenables à cette Charge, & entre autres celui dans lequel il traite des Principes de l'Architecture, de la Sculpture, de la Peinture, & des autres Arts qui en dépendent, avec un Dictionnaire des termes propres à chacun de ces Arts. Il a

fait encore l'Histoire de la vie des plus Illustres Peintres en plusieurs volumes , & des Descriptions de diverses Fêtes que le Roy a données à Versailles. M. Felibien son Fils , homme de beaucoup d'esprit & de mérite , luy a succédé dans cette Charge d'Historiographe de Sa Majesté & de ses Bastimens , Arts & Manufactures de France , & Garde du Cabinet Royal des Antiques La place qu'avoit M. Felibien qui vient de mourir , à l'Academie des Devises & Inscriptions , à laquelle il y a une pension considerable attachée , a esté donnée par le Roy à M. Dacier , si connu de tous les Sçavans par la profonde connoissance qu'il a des Ouvrages des Auteurs Anciens Grecs & Latins dont il a fait plusieurs

Traductions avec des Notes
que le Public a fort estimées.

J'apprens tout presentement
la mort de M. le Comte de
Barbançon , qu'on a appelé
Chevalier de Nantoüillet , jus-
ques au temps de son mariage.
Il estoit de la famille du Chan-
celier du Prat. C'estoit un hom-
me de beaucoup d'esprit, & dont
les sentimens ont toujours esté
comme décisifs sur les beaux
Ouvrages. Il estoit premier
Maistre d'Hostel de Monsieur ,
& a laissé plusieurs Enfans d'une
fille de M. Colbert du Terron,
qui a deux Sœurs mariées, l'une
au Prince Carpegne , Parent
du Cardinal de ce nom , &
l'autre à M. de Gassion, Presi-
dent au Parlement de Pau.

La mort de M. de la Fontaine
ayant laissé une place vacante à

l'Academie Françoise , cette celebre Compagnie l'a remplie avec l'agrément de Sa Majesté, par le choix qu'elle a fait de M. l'Abbé de Clerembaud. Sa profonde érudition , & la connoissance parfaite qu'il a de l'Histoire, ont esté des titres qu'elle a plus considerez en luy , que l'éclat de sa naissance. Il est Fils de philippes de Clerembaud , Comte de Palluau ; Chevalier des Ordres du Roy , Marechal de France , Gouverneur & grand Bailly de Berry , & de Louïse Françoise le Bouthillier, fille aînée de Leon Comte de Chavigny , Secretaire d'Etat , Petit-fils de Jacques de Clerembaud , & de Louïse Rigault de Millepié , & arriere-Petit-fils de Hardy Sr de Chantebuzan , issu d'un puisné des Seigneurs

de la plesse & du plessis: Clerembaud. M. le Marechal de Clerembaud son pere, ayant porté les Armes dès son jeune âge, se trouva au Combat du Thesin en 1636. au Siege de Landrecy en 1637. & se signala en 1640. à l'attaque de Lignes d'Arras. Après s'estre distingué en plusieurs autres occasions, comme au Combat de Fribourg en 1644. aux Sieges de Thionville, Philipsbourg, Courtray, Dunkerque, la Bassée, il fut Lieutenant General des Armées du Roy, qu'il commanda aux Sieges d'Yprés & de Bellegarde. Sa Majesté le fit Marechal de France en 1613. & Chevalier de ses Ordres en 1661. & il mourut à Paris en 1665. âgé de cinquante neuf ans.

M. l'Abbé de Clerembaud vint prendre sa place à l'Academie le Jeudy 23. de ce mois, & fit connoître par l'excellent Discours qu'il y prononça, qu'elle ne s'estoit point trompée en le choisissant cōme un homme qui avoit toutes les qualitez qu'on peut souhaiter dans un Academicien. Il éleva les graces originales qui sont dans tous les Ecrits de M. de la Fontaine, dont il remplissoit la place, & dit que s'il s'estoit quelquefois oublié dans quelques Contes trop libres, qui luy estoient échapez contre son intention, & peut estre même sans y penser, ce qui est fort vray semblable, si on examine son caractere, il avoit effacé ces sortes de fautes par le regret qu'il en avoit témoigné dans les dernieres an-

H 5

nées de sa vie. Je ne vous dis rien du tour fin & delicat qu'il donna aux Eloges des trois Protecteurs qu'a eus l'Academie, & sur tout à celuy du Roy, dont le regne est une matiere inépuisable pour les Orateurs. Vous sçavez ce qu'on peut attendre d'un homme vraiment éloquent, & vous pouvez là dessus donner le champ libre à vos idées. M. Rose, President en la Chambre des Comptes, & Secrétaire du Cabinet, soutint noblement la qualité qu'il avoit de Directeur de la Compagnie. Il marqua en peu de mots le plaisir qu'elle se faisoit de recevoir dans son Corps un aussi digne Sujet que M. l'Abbé de Clerembaud, à qui il representa que la place qu'il commençoit d'occuper, le mettroit

dans une obligation particuliere de consacrer ses heurieux talens à la gloire d'un roy, dont les grandes actions faisoient l'admiration de toute la terre, & qui estoit encore plus de cœur que de titre roy veritablement tres-Chrestien. Ce que je vous dis n'est ny dans l'ordre, ny dans les termes qu'il fut prononcé. Ces Discours devant être donnez au Public, selon la coutume, vous feront voir quand vous les lirez, combien l'Assemblée nombreuse qui se trouva ce jour - là au Louvre, en dut estre satisfaite. Après qu'ils eurent esté prononcez, M. Charpentier, Doyen de l'Academie, leut une Piece fort éloquente, qu'il a adressée à M. l'Evêque de Noyon, & qui traite de l'utilité des Exercices Academiques. Vous connoissez ses

rare talents & je n'ay rien à vous en dire de plus.

Je vous ay souvent parlé de M. de la Roche Hercule, comme d'un des plus braves Officiers des Armées Navales du Roy, & qui s'est distingué par plusieurs actions d'éclat. Cet Officier chagrin de voir sa valeur oisive, le Roy ne mettant point de Flote en mer cette année, arma une Barque en course, avec laquelle il fit beaucoup de Prises, dans la Méditerranée, au commencement de la Campagne. Il caufoit tant d'inquietude à tous les Bastimens ennemis de ces mers là, auxquels il donnoit la chasse, qu'il fut attaqué par deux Galeres d'Espagne. Il s'en défendit avec une vigueur qui les contraignit de s'éloigner, pour le ca-

nonner à la portée de leurs Courriers , sans courir aucun risque. La partie estant inégale , il se retira dans le petit Port de l'Isle de Ponza , défendu par une Tour , dont il se rendit maistre , & voyant que les deux Galeres d'Espagne luy fermoient le passage , il débarqua son canon , ses munitions , & ses gens. Les deux Galeres furent jointes par sept autres , & par deux Armateurs de Zelande. Il s'est défendu pendant douze jours, quoy qu'il fust assiégé par mer & par terre. Les Galeres ont esté fort endommagées , & les Ennemis ont perdu beaucoup de monde. Après une si belle défense , & une action si extraordinaire , Monsieur de la Roche s'est rendu prisonnier de guerre , avec l'Equipage de

sa Barque, & les Officiers ont esté relâchez sur leur parole. Les Ennemis leur ont donné mille louanges, ne pouvant se lasser de les admirer.

On vient de donner au Public un Livre d'une grande utilité pour la composition des Remedes. Tous les habiles Medecins le regardent comme un Ouvrage fort necessaire, & les Apoticaire y trouvét tout leur art en abregé. Ce Livre attendu depuis si longtemps, a pour titre, *Collectanea Pharmaceutica, seu Apparatus ad novam Pharmacopœam*. C'est un chaos qui est débrouillé avec beaucoup d'art & de regle. On n'est point surpris de l'ordre, de la methode, & de l'intelligence qu'on y trouve quand on

GALANT.

ſçait que M. Penicher
l'Auteur. Il eſt Maître &
en charge de la Compagnie
des Marchands Apoticaireſ de
Paris , & fort eſtimé dans ſa
Profeſſion ; & comme il a l'hon-
neur d'être Apoticaire de Mon-
ſieur l'Archevêque de Paris ,
il a dedié ſon Ouvrage à ce
grand prelat. L'Epitre Latine
qui eſt à la teſte du Livre , eſt
d'une grande beauté ; le tour en
eſt delicat , & les idées en ſont
nobles. On y fait en peu de mots
le Portrait de Monſieur de
Paris ; & comme on le peint
tel qu'il eſt , on le louë ſans le
flater. Il ſe trouve ſi bien des re-
medes de Monſieur Penicher ,
qu'il en verra le recueil avec
plaiſir , On ne doute pas que
cet Ouvrage ne ſoit reçu avec

M E R C U R E

ation & l'empressement
merite.

Le Roy ayant fait faire en Flandre de nouvelles Lignes au mois d'Avril dernier, les Ennemis parurent forts inquiets, & ces Lignes furent à peine achevées que toutes leurs Troupes se mirent en mouvement le 5. May, à la reserve de cinq à six mille hommes qui resterent aux environs de Deinse pour la seurreté de cette Place. Quelques Corps prirent leur marche du costé de Bruxelles, d'autres allèrent du costé de Bruges, & d'autres du costé du Pays de Vvafts. Tous ces mouvemens promettoient de grandes choses, parce que nos Troupes estoient déjà rentrées dans leurs Places; mais les Ennemis les y laisserent en

repos, aussi bien que nos nouvelles Lignes, & leurs Generaux employèrent leur temps à se quereller. M. de Baviere se retira fort mécontent à Bruxelles n'ayant pû porter Mrs d'Holstein Pluen, de Wirtemberg, & les autres Generaux qui sont à la devotion du Prince d'Orange, à venir traverser la construction de nos Lignes, ou à les forcer après les avoir laissé construire. Cet Electeur s'emporta si violemment dans le Conseil de guerre qui fut tenu sur ce sujet, qu'on assure qu'il maltraita de paroles M. Dikveld, qui estoit envoyé de la part des Etats de Hollande pour l'empescher de combattre, ainsi que M. Dovverkerque, Envoyé de la part du Prince d'Orange, pour le

mesme sujet. Ce Prince a ses raisons pour s'opposer à ce que Monsieur de Baviere voudroit entreprendre. Cet Electeur est brave , il a toujours esté heureux quand il n'a point eu de François en teste , & la gloire que sa valeur pourroit luy faire acquerir , chagrinerait les Generaux de son Party , dont peu en ont acquis par les armes. Que s'il arrivoit qu'il fust batu , la cause commune en souffriroit , ce qui les chagrinerait encore davantage , en sorte qu'on ne luy laisse aucun pouvoir d'agir. Pendant que la dissention regne ainsi parmy nos Ennemis , l'union se fait remarquer parmy nos Troupes , & Monsieur le Marechal Duc de Villeroy ne fut

pas plutoſt arrivé à l'Armée qu'il dit aux Officiers de marque, qu'il avoit dans ſes écuries cent chevaux dont ils pourroient ſe ſervir quand ils en auroient beſoin ; qu'il tiendrait trois tables, où ils luy feroient plaifir de venir manger, & que ſa bourse ſeroit toujours à leur ſervice. Le 27. du mois paſſé, ce General ayant viſité toutes les Troupes qui eſtoient en differens quartiers depuis Furnes juſques à la Meuſe, fit paſſer la riviere Haiſne, le 3. de ce mois, à celles qui eſtoient aux environs de Kiévrain, pour aller camper à Blarion dans le Pays ennemy, à deux lieuës en deçà de Condé. Le 6. à quatre heures après midy, il fit partir toute l'Ar-

mée qu'il commande pour se rendre au Camp de Leuze. Le mesme jour l'Armée de Monsieur le Marechal de Boufflers vint camper à Grosseliers sur le Pieton , à deux lieuës de Charleroy. Dans le temps que nos Armées faisoient ces mouvemens , celle des Alliez s'assembloit aux portes de Gand , & à Gramont sur la Denre. Le mesme jour 6. le Prince d'Orange partit de Breda , & arriva à Gand , où l'Electeur de Baviere l'attendoit pour s'aboucher avec luy. Il y eut un grand Conseil de guerre. Le Prince d'Orange se rendit le 7. à Marikerke où l'Armée qu'il devoit commander estoit assemblée. Le 8. il vint camper au delà du Mandel , la

gauche vers la Lys & la droite du côté de Thiel , où ayant demeuré deux jours , son Avant-garde avança à Gelevve à une lieuë des Lignes d'Ypres à Comines. Quant à l'Armée de Monsieur le Marechal de Villeroy que nous avons laissée le 8. à Leuze , elle en partit ce jour là à cinq heures du matin & arriva le 10. au Camp de Cordes à trois lieuës d'Oudenarde & à pareille distance de Tournay. Ce Marechal qui voit tout par luy-mesme , & qui par les Partis qu'il envoie à propos , & par ses Espions , n'ignore rien de ce que font les Ennemis , alla visiter ce mesme jour les Lignes entre la Lys & l'Escaut , & entre Ypres & la Lys , où il don-

na des ordres qui marquoient sa prévoyance. Il ordonna aussi qu'on travaillast à de nouveaux Bastions depuis Yprés jusques à Comines , & qu'on les garnist de Canon. Le Prince d'Orange ayant marché à Rousselar , à une lieuë & demie de nostre Armée , tout au plus , vis à vis de Comines à Yprés , qui est la partie la plus foible des Lignes, qui s'étendent depuis Furnes jusques à l'Escaut, Monsieur le Marechal de Villeroy eut avis que le 10. & le 11. il y avoit fait la revûë de ses Troupes ; qu'il avoit envoyé ordre le 9. aux Garnisons de Bruges , d'Ostende , & de Newport , & à dix sept Bataillons retranchez près de Dixmude , de le venir joindre ; qu'il faisoit

encore avancer son Armée à Bekelar , en approchant toujours de l'endroit des Lignes que je viens de vous marquer , & qu'il menaçoit le centre de nos Lignes depuis Dunquerque jusques à l'Escaut , ainsi que Menin , Ypres , la Kenoque , Furnes , le Canal de l'Eauve , & Boulingue. Monsieur le Maréchal de Villeroy donna aussitôt divers Commandans , & fit changer de Postes à plusieurs. Monsieur du Rosen qui estoit à Eschem pour deffendre la ligne de Courtray à l'Escaut, passa à Ypres pour commander le tout de ce costé-là , & Monsieur de Montrevel passa à Eschem à la place de Monsieur du Rosen. Monsieur de Capestan fut nommé pour commander à la Keno-

que , Monsieur le Comte de la Motte à Ypres , & M. de Pracental à Comines. M. Davejan , & M. de Caraman commandoient à Ypres & à Courtray, & M. de Montal du costé de Dunkerque. M. le Maréchal de Villeroy envoya aussi du canon sur les hauteurs de Hollebeck , où il venoit de faire faire de nouveaux travaux, ayant remarqué que cet endroit estoit plus foible que les autres.

Pendant que le Prince d'Orange faisoit les mouvemens que je viens de vous marquer ; que M. de Villeroy qui les observoit, en faisoit d'autres qui l'embarassoient , qu'il faisoit travailler aux plus foibles endroits de ses Lignes , qu'il envoyoit des Commandans de valeur & d'expérience

perience dans tous les postes qui pouvoient estre attaquez, & qu'il les faisoit garnir & munir de toutes choses, l'Electeur de Baviere estoit toujours à Ninove avec une Armée considerable, qu'il ne quitta que le 14. qu'il passa la Dendre pour venir camper à Saint Livens. Le 15. Il étoit à Enname sur l'Escaut, une lieuë au dessous d'Oudenarde, & ayant continué sa marche pour joindre le Prince d'Orange, il campa le 17. à deux lieuës de Courtray.

M. le Marechal de Boufflers, dont la vigilance & l'activité sont connues, étant bien averti de tous les mouvemens de cet Electeur, partit le 15. de Saint Guilain, & vint camper pres de Tournay. Le 16. il s'approcha de l'Escaut; le 17. il campa sous les

Jun 1600

I

Lignes de Courtray, où il receut un renfort de Cavalerie & d'Infanterie, que M. le Maréchal de Villeroi, bien instruit de tout ce qui se passoit dans les deux Armées des Ennemis, luy envoya. M. de Baviere fit faire beaucoup de fascines en arrivant, & tous les mouvemens, tous les préparatifs, & tous les discours qu'il tint, firent croire que le 18. ou le 19. au plus tard, il donneroit dans les Lignes défendues par M. de Boufflers. Laissions-le rêver à ce grand dessein; qui n'est pas encore exécuté, & retournons à M. le Maréchal de Villeroi. Il apprit le 13. à six heures du matin, que le Prince d'Orange marchoit droit à nos Lignes d'entre Ypres & VVarneton, ce qui obligea ce Maréchal, qui estoit campé à Cordes

proche la petite Riviere de Rosne, au delà de l'Escaut, de venir camper le long de cette Ligne. Il marcha toute la nuit du 13. au 14. l'Infanterie fut conduite par monsieur le Prince de Con-ty, & la Cavalerie par monsieur le Duc de Bourbon. Toute l'Armée campa à Houthem sur deux Lignes, la premiere toute Infanterie, & la seconde toute Cavalerie. Pendant que nos Troupes arrivoient, il parut sur une hauteur de l'autre costé de nos Lignes sept à huit Escadrons des Ennemis pour observer tous les mouvemens de nostre Armée. On travailla jusques au 19. à la seureté des Ouvrages faits le long des Lignes; on pressa les nouveaux travaux, & l'on distribua de la munition aux Troupes.

Pendant que ces choses se passoient du costé de M. de Ville-roy, & du Prince d'Orange, M. de Baviere prenoit toutes les mesures nécessaires pour attaquer M. de Boufflers. Il y avoit ordre dans tous les Villages voisins d'apporter un grand nombre de fascines au Camp, & de travailler à faire des chemins. Enfin toutes les mesures estant prises, un détachement de cinq à six mille hommes vint le 19. pour forcer une Garde de Cavalerie de cent maîtres & de cinquante Grenadiers de Piémont, postez au moulin de Belleghem, qui n'est pas éloigné d'un demi quart de lieuë du Fort de Clar & de nos Lignes. M. de Boufflers en ayant esté aussi tost averty, envoya ordre à six Escadrons de Carabiniers de monter à cheval,

& à deux Compagnies du Regiment de Piémont de marcher au Moulin pour soutenir leur Garde. A peine y furent-ils arrivez, que les Ennemis débouchèrent de derriere des hayes, au nombre de cinq cens soutenus par le reste des Troupes que je viens de vous marquer. Ils chargerent nos gens, & nos gens rechargerent si vigoureusement, qu'il débuisqua encore un gros d'Ennemis pour faire ferme à nos Troupes, qui eurent ordre de se retirer après plusieurs décharges, ne voyant aucune apparence de chasser un gros Corps avec une poignée de monde. La Cavalerie favorisa la retraite de l'Infanterie en se présentant bien, & l'Infanterie faisant toujours feu, donna toujours le temps à la Cavalerie de se rallier. Ils se reti-

rerent ainsi dans nos Lignes, où toutes nos Troupes prirent leurs Postes, croyant que nous allions être attaquez. Ils se mirent en Baraille au Moulin, comme s'ils eussent voulu commencer une action. M. de Boufflers les fit fa-
luer de quelques volées de Canon, qui les dérangerent un peu. Huit testes furent emportées d'un seul coup, & un autre tua un Parent de l'Electeur de Baviere. Il y eut aussi un Colonel, & un Lieutenant Colonel tuez en cette occasion, qu'on dit être d'un des Regimens des Gardes du Prince d'Orange. Chagrins d'une si grosse perte, ils se retirerent à leur Camp avec tous leurs bleffez, & mesme leurs morts. Le nombre des uns & des autres doit être grand, puisqu'ils en avoient deux cens hors de

combat. Nous n'avons eu que quinze Grenadiers de Piémont blessés, le Capitaine l'est légèrement, le Sous-lieutenant tué, quelques Dragons, & Carabiniers blessés, & un Cornette tué. Il vint beaucoup de deserteurs après cette action, & ils assurèrent tous que M. de Bavière y estoit en personne, que leurs gros équipages y arrivoient & qu'ils s'établissoient dans leur Camp, comme s'ils avoient formé le dessein d'y demeurer longtemps.

Le même jour que M. de Bavière se fit battre, les Troupes du Prince d'Orange ne furent pas plus heureuses. Le Duc de Wirtemberg commandant un grand détachement du costé de Dixmude, fit à quatre heures après midy avancer des Troupes.

contre un poste sur l'Iser , à demi-lieuë de la Kenoque , dans un lieu appelé le Pont rompu. Les Ennemis attaquèrent les nostres sur la Digue , avec une vigueur qui avoit quelque chose d'impetueux. Il n'y avoit alors que deux cens Dragons , qui soutinrent leur effort avec une fermeté toute Françoisë , & en tuerent un grand nombre. M. le Comte de la Motte , qui commandoit de ce costé-là , leur envoya des Troupes , & il y eut un grand feu de part & d'autre. Les Ennemis s'étoient emparez de quelques Censes près de la Digue , & ils y vouloient faire une Batterie de deux canons; mais un détachement de Dragons envoyez par M. le Comte de la Motte y mit le feu, nonobstant la résistance que les Ennemis firent.

en cette occasion. Il y en eut
beaucoup de tuez, & très-peu
des nostres. On escarmoucha
pendant toute la nuit. Comme
on ne pouvoit empêcher les
nostres d'estre coupez, ils se re-
tirerent, & les Ennemis s'empa-
rerent de la Digue qui est de
leur costé. Il s'y logerent, &
après s'y estre retranchez, ils y
firent une Batterie de deux pic-
ces de canon, auxquelles M. le
Comte de la Motte en fit oppo-
ser d'autres, placées aux endroits
les plus commodes, qui leur
tuerent beaucoup de monde. Les
Troupes du Roy se retranche-
rent au deçà de l'Isle, en élevant
de la terre devant cette Riviere,
à cause que la Digue qu'elles oc-
cupent, est plus basse que celle
qui luy est opposée, le terrain
estant marécageux. Nous som-

mes néanmoins encore les maîtres de la partie de l'autre Digue qui est sous le canon de la Kenoque. On s'y est mis à couvert par le moyen d'un parapet qu'on a élevé sur toute la longueur du costé qui regarde les Ennemis, & on l'a coupée en deux ou trois endroits, pour leur en rendre l'accès plus difficile. Le 20. sur les onze heures ils jetterent des ponts sur l'Iser, s'imaginant qu'ils pourroient passer en deçà à la faveur du grand feu qu'ils faisoient; mais on leur tua quantité de gens, & nostre canon tirant sur leurs ponts, les obligea à se retirer avec grande perte, à cause qu'ils estoient obligez d'y travailler à découvert. Néanmoins ils ne se rebuterent point. Ils sont bien retranchez sur leur Digue, & le

Prince d'Orange fit couler l'après-midy environ huit à neuf mille hommes au Camp du Duc de V Virtemberg, pour soutenir & rafraischir ses Troupes, ce qui fut cause que M. le Maréchal de Villeroy fit aussi marcher de la gauche de son Armée huit Bataillons, & une Brigade de Cavalerie, avec M. le Marquis de Feuquieres, Lieutenant General. Toute la nuit du 20. au 21. & toute la matinée du 21. se sont passées en escarmouches, sans que les Ennemis ayent rien gagné. Les Rendus assurent que cette entreprise coute huit à neuf cens hommes aux Ennemis, trois Colonels, & plusieurs personnes de marques. Nous n'avons eu qu'environ cent hommes tuez, & deux cens blesez. Il est mal aisé qu'ils passent au de-

de l'Iser sans qu'il leur en cou-
te davantage. Cependant ils ne
peuvent prendre la Kenoque
sans passer cette Riviere, mais
quand ils l'auroient passée, ils ne
seroient encore guere avancez,
parce qu'il y a au delà du Pont
rompu un grand marais, avec un
chemin de 30. pieds de largeur,
dans lequel nos gens ont fait plu-
sieurs retranchemens l'un der-
riere l'autre. Il y a encore un pas-
sage à Harlingue près de la Fin-
selle, qui n'est pas moins bien
gardé, ny moins bien retranché,
de sorte qu'il est presque impos-
sible qu'ils viennent à bout de
leur entreprise, sans qu'ils fassent
des pertes tres-considerables. Il
y a un autre passage à une lieue
d'Ypres, appelé le Sas de Bon-
singue, où l'on croit qu'ils ont
dessein de passer, quoy qu'ils sei-

gnent, de n'y songer pas, mais on s'est precautionné de ce costé-là, & on l'a garny de bonnes Troupes, tant Cavalerie qu'Infanterie. Le 21. les deux Armées étoient postées à trois quarts de lieuë l'une de l'autre. Celle de M. de Villeroy a sa gauche à deux lieuës d'Ypres, & sa droite vers Comines. Elle est rangée sur deux Lignes. Celle des Alliez a sa droite à Zolbeck, le centre à Besselaër, & la gauche à Guimel-de à une lieuë de Comines. Le Prince d'Orange a son quartier au Chasteau Besselaer, mais depuis le 12. qu'il est campé en cet endroit-là, il n'a fait aucun mouvement, & a donné le temps de faire une seconde Ligne sur la hauteur, incomparablement meilleure que la premiere. Elle s'étend jusques à Comines, &

on l'a garnie de plus de quatre-vingt pieces de canon. Nostre Armée est postée très-avantageusement, & avec un si bon ordre, que chaque Regiment sçait ce qu'il doit faire, en cas d'attaque. M. du Montal commence avec son Camp volant depuis Dunkerque jusques à la Fintelle. Ses Troupes s'étendent depuis Furnes jusques à cet endroit, qui est un poste considerable ; aussi l'a-t'il bien garny de Troupes ; car les Ennemis seroient obligez de l'attaquer s'ils vouloient passer l'Isér, & aller du costé de Furnes. La desertion des Anglois & des François continue dans l'Armée du Prince d'Orange.

Après vous avoir donné une espece de Journal de tout ce qui s'est passé en Flandre, depuis l'ouverture de la Campagne,

j'ay receu diverses Lettres , dont je croy vous devoir envoyer des extraits , parce qu'en vous faisant connoistre de quelle maniere chacun parle des mesmes actions , vous y trouverez une infinité de circonstances differentes à la gloire des François , & honteuses pour ceux qui combattent contre cette belliqueuse Nation.

Extrait d'une Lettre du Camp
d'Houthem , du 20. Juin.

L'On reçut hier des nouvelles de M. le Marechal de Boufflers qui mandoit à Mr le Marechal de Villeroy , le détail d'une petite affaire qui s'estoit passée deux jours auparavant , sçavoir , qu'un Capitaine gardant une Redoute près de Combray avec 50. hommes ayant esté at-

taqué par les Ennemis , qui estoient au nombre de plus de deux cens , en sortit après une longue resistance , avec capitulation. M. de Baviere y ayant fait mettre dans le moment trois cens hommes de garnison . le mesme Capitaine revint au bout de trois heures avec cent cinquante hommes , & des pieces de Canon , & les attaquâ avec tant de vigueur , qu'au quatrième coup de Canon , ils commencerent à fuir vers leur Camp. Il les poursuivit jusqu'au bord de leurs retranchemens , sans qu'aucun des Ennemis osast venir à luy. Il n'a perdu en ces deux chocs ; qu'environ dix ou douze hommes , & les Ennemis près de deux cens tuez ou faits prisonniers.

M. le Marechal de Villeroy est d'une grande vigilance ; on le voit à toutes les heures du jour à cheval. Il fit avant hier mettre toute l'Ar-

mée en Bataille sur le bord des Lignes, ayant eu avis que les Ennemis faisoient approcher de l'Infanterie, mais ayant sçeu depuis que c'estoit une garde qu'ils avoient fait avancer pour couvrir leurs Travaux, il revint du Camp.

Les Ennemis ne sont qu'à deux lieues d'icy, suivant le rapport que font les deserteurs qui arrivent en nostre Armée, au nombre de quinze & vingt à la fois. Ils craignent plus que nous par la précaution qu'ils ont prise de faire des retranchemens d'une pique de haut. Ils ont cependant investi la Kenoque, où M. le Mareschal fit entrer il y a trois jours, six cens hommes pour deffendre ce Poste. Il ne paroist pas jusqu'icy qu'ils ayent beaucoup avancé cette entreprise. ils tirent du Canon dès le matin pendant deux ou trois heures, & ils ne s'appliquent

sous les jours qu'à visiter leurs vramens & leurs travaux.

Autre Extrait du 21.

Les Ennemis sont encore après la Redoute dont j'ay parlé dans ma précédente. Il leur est important de la gagner pour venir à la Kenoque. Ils l'ont effectivement prise, & reperdue deux fois à la dernière, M. de Burlanbe, qui la défendoit avec son Regiment, les laissa approcher de si près, seignant de l'abandonner, que des deux Regimens qui venoient pour s'en emparer, il ne s'en est pas sauvé vingt hommes, tous ayant esté passé au fil de l'épée. L'on assure que depuis le commencement de leur entreprise de la Kenoque, ils ont perdu plus de trois mille hommes, & nous n'en avons pas perdu plus de deux cens. Je viens de voir un Chirurgien Major qui arrive d'Ypres, & qui a vu tous nos Blessez aux

Hôpitaux. Il m'a dit qu'il n'y en avoit pas cent cinquante. Ce commencement de guerre leur a donné tant de terreur, qu'un Colonel Anglois ayant esté obligé de mener luy mesme son Regiment, les Officiers ne s'en estant pas voulu charger, sur ce qu'ils prévoyoiént que personne ne les suivroit, s'il n'y estoit, marcher de leur teste environ cinquante pas, les encourageant à bien faire, mais ils furent abandonné de toute sa troupe. L'on presume de là que si le Prince d'Orange nous attaque, il n'y trouvera pas son compte, puis que l'Infanterie Angloise, qui est ce qu'il a de meilleur, a déjà pris l'épouvante.

Autre Extrait du mesme Camp,

du 23.

Un Officier de la Maison du Roy qui fut hier à la Renouë, a rapporté que les Ennemis estoient fort embarrasés. Ils se sont logez à la

grande portée du canon de ce Fort ; & on les voit travailler avec beaucoup de lenteur. De la manière qu'ils s'y prennent , ils perdront plus de dix mille hommes avant que de se rendre maîtres de ce Fort. M. de Montal a fait faire deux grands retranchemens depuis cette Place jusqu'à la Rivière qui fait la separation des deux Armées, & il y a fait entrer une bonne garde, qui de temps en temps fait des décharges très vigoureuses sur les Ennemis, sans qu'ils y répondent. Il vient toujours des Deserteurs en confusion. On croit que le Roy a fait jeter des Billets dans le Camp des Ennemis , pour convier les François qui sont dans leurs Armées, de revenir. Ce matin, sur le chemin d'Ypres où j'allais, j'en ay rencontré trois que j'ay questionnez assez longtemps. Ils m'ont assuré que la consternation estoit fort gran-

de parmy les Ennemis , tant par la cherté du pain, qui ne pèse qu'un livre & demie , & qui vaut vingt-cinq sols de France, que par la perte qu'ils ont déjà faite à la Kenoque de quatre mille hommes. M. du Montal donne des Passaports à tous ceux qui veulent retourner chez eux ; & ceux qui veulent servir , il les fait conduire à Douay , où il y en a déjà plus de 1600 dont on pourra faire un tres-beau Regiment ; estant tous hommes choisis.

Du 22. du Camp de Houth. M. de Capestan , Gouverneur de la Kenoque , m'a assuré que la perte des Ennemis estoit au moins de huit cens hommes tuez , ou blessez , & que nous n'en avons pas perdu plus de cent cinquante. Cette action s'est passée à la portée de mousquet d'un des Forts de la Kenoque. M. de Megrigny ayant visité la veille

tous les postes, & les environs, avoit ordonné qu'on élevast un Parapet d'environ cent cinquante pas le long du Canal, pour empêcher l'approche du Fort, & pour soucaines Travailliers qui y étoient employez. On avoit mis un Capitaine de Poitou dans une maison qui estoit à la petite portée de Pistolet du bout du retranchement qui avoit esté commencé le matin, & dans le temps que l'on apperceut marcher trois gros Bataillons des Ennemis droit à la petite maison, on fit passer cent Dragons, avec quelques outils, & les Dragons n'ayant pas assez de terrain pour agir, on les fit repasser le Canal, & ils firent feu, ce qui n'empêcha point les Ennemis d'attaquer la petite maison, dont ils s'emparèrent. Le Capitaine qui l'avoit défendue ayant rassemblé sa troupe de cinquante hommes, reprit la maison & l'épée à la

main, & fut obligé de l'abandonner pour la seconde fois, étant attaqué par de nouvelles troupes, qu'il rebassa de nouveau, & ne croyant pas le pouvoir conserver long-temps, il y mit le feu, le brûla, & fit sa retraite, ce qui donna temps de faire avancer le Régiment d'Angoulême, avec des détachemens de Dragons, qui estoient en deçà du Canal; auprès d'une Redoute, qui estoit en deçà du même Canal, & vis à vis la maison brûlée. Il y fit un tres grand feu de part & d'autre pendant plus de cinq quarts d'heure. Le canon des Emmanuel n'estant qu'à la portée de celui du Fort, ils se servirent d'un rideau pour venir sur le bord du Canal, où ils ont tiré un boyau d'environ deux cents pas de long, dont la teste est à une grande portée de Tirtolet de celle du boyau que nous avons de leur costé, où ils n'osent paroistre, à cause du para-

pet que nous avons parallèle, le Canal entre deux, d'où l'on fait un très-grand feu quand ils se decouvrent ; comme aussi de nostre Redoute, ce qui les empesche d'avancer leur travail depuis deux jours. Nous n'avons en en cete occasion que quatre Officiers tués ou bleffez, dont il y a un Capitaine d'Angoulesme tué. Ce Regiment y a fait merveilles.

Je viens encore d'apprendre une action de vigueur & de teste, qui m'estoit échappée. La nuit du 20. au 21. M. de la Motte voulant faire travailler aux environs de la Kenoque, & craignant que les Travailleurs ne fussent inquietez par les Ennemis, envoya prier M. du Mont de leur donner de l'occupation. Il luy fit réponse qu'il pourroit placer les Travailleurs au premier coup de canon qu'il tireroit

reroit , ce que fit M. de la Motte. M. du Montal de son costé occupa les Ennemis en leur donnant des alarmes en plusieurs endroits. Il fit plus , car ayant fait envelopper une grande Garde des Ennemis , de cent hommes , il y en eut cinquante huit de tuez avec le Commandant , & le reste fut fait prisonniers. C'est ainsi que nous battons les Ennemis en détail. Ils n'estoient pas encore remis de leurs alarmes le lendemain matin , & la confusion parut dans leur Camp. La desertion continuë toujours dans leurs Troupes , & le Prince d'Orange a fait pendre quarante de ses Gardes qu'on avoit surpris en desertant , ou qui furent convaincus d'avoir résolu de deserter. Depuis l'action du 19. qui coûte plus de mille hommes aux En-

juin 1695.

K

nemis, & dont vous venez de voir le detail, on n'a point de nouvelles qu'ils ayent rien tenté jusques au 26. On sçait seulement que quoy qu'ils soient plus forts que nous, ils font venir les Troupes de Brandebourg, qui sont aux environs de Liege, & celles de Liege mesme.

Le Grand Visir ayant ses raisons pour s'opposer aux desseins que le Grand Seigneur a formez pour cette Campagne, ce nouveau Sultan l'a déposé. Il a mis en sa place un de ses Favoris, dont il se tient seur qu'il ne sera point trahi. Ils sont du mesme âge. Si ce Visir n'a pas toute l'experience d'un Capitaine consommé, il a beaucoup d'esprit de courage, & de lumieres; &

le Grand Seigneur & luy doivent se servir pendant la Campagne, des conseils de Pacha Ismael, âgé de quatre vingt ans, & qui est un des plus anciens & des plus braves Capitaines qui soient dans tout l'Empire Ottoman.

Toutes les Lettres du 20. de ce mois portent que l'Amiral Russel s'estoit retiré des costes de Provence, où il n'a demeuré que pour couvrir les Bastimens qui estoient allez querir des Troupes à Final, afin de les transporter en Catalogne. Ces troupes ont attendu si longtems que de six mille hommes, près de la moitié a deserté. La Flotte de Russel est beaucoup moins nombreuse qu'on n'avoit cru; & on a sceu que pour en oster la

connoissance, il avoit fait souvent entrer des Vaisseaux dans le Port de Cadix, d'où il en avoit fait aussi sortir. Son Vaisseau qui devoit avoir huit cens hommes d'équipage, n'en a que cinq cens, & les autres à proportion. Le retardement du Convoy de Hollande, qu'il a attendu longtems inutilement, n'estant pas même party pour aller le joindre, est cause que toute la Flotte est presque reduite au pain & à l'eau.

Voicy ce que portent d'autres Lettres de Marseille.

L'Amiral Russel, après avoir vu la situation dans laquelle estoient les Ports de Marseille & de Toulon, & les preparatifs faits pour la recevoir, en cas qu'il luy prist envie d'y entrer, n'ayant pas voulu tenter cette entreprise, a divisé son Armée en deux, Une partie a esté à

Final, pour prendre les Troupes destinées pour la Catalogne, & cet Amiral avec le reste des Vaisseaux est allé à Barcelonne. Nos Galeres qui estoient allées à la découverte, son rentrées dans le Port, & ont rapporté l'avoir une faire route du costé de Catalogne, ce qui a fait résoudre M. Phelypeaux de passer aux Isles d'Hieres, pour voir en quel estat elles sont.

Nos Ennemis crient victoire lors qu'ils ne sont battus qu'à demy. Ainsi le Roy d'Espagne a esté en pompe faire chanter le *Te Deum* à Nostre-Dame d'Aroche, parce qu'il n'est entré dans Castelfollit que la moitié du Convoy qui avoit esté préparé pour le ravitailler. L'Armée du Roy s'assemble à un lieu & de mie de Gironne, afin d'estre plus en état de pourvoir cette Place.

de toutes les choses dont elle pour-
roit avoir besoin. Celle des En-
nemis s'assemble à Biances. M.
de Vendôme, qui s'est abou-
ché à Perpignan avec M. de
Noailles, y doit estre arrivé il
y a quelque temps.

L'Armée du Roy ayant ache-
vé de passer le Rhin, alla cam-
per le 6. de ce mois à Nider-
Nainsen, & elle y trouva abon-
dance de toutes choses. Elle s'é-
tendit dans le pays, où Mr le
Maréchal de Lorge fit occuper
tous les postes des environs de
son camp par des Troupes qu'il
envoya. Il y fit établir des Fours
& resolut de consommer tous les
fourages avant que de quitter
un Camp si avantageux. Il luy
auroit esté difficile de passer ou-
tre, quand mesme il auroit pris
une resolution contraire, la plu-

ye estant survenüe, & ayant
 continué sept ou huit jours. Les
 Hussars, qui pendant la dernière
 Campagne, nous ont enlevé
 beaucoup de chevaux, ont mal
 réussi cette année, & font eux-
 mesmes des pertes continuelles;
 nos Grenadiers & nos Dragons
 estant sans cesse à la découverte,
 Je ne vous dis rien des Enne-
 mis. Que peut-on dire d'une Ar-
 mée, qui loin de sortir de son
 Camp, n'ose pas même en faire
 sortir des Partis, & dont on en-
 leve souvent des Gardes avan-
 cées? M. le Maréchal de Lor-
 ges ayant donné des ordres pour
 faire décamper l'Armée le 21
 la fièvre le surprit; on donna un
 contre-ordre, & l'Armée ne
 marcha point.

Depuis six mois il a toujours
 negé ou plu devant Casal, & les

Lettres du 19. de ce mois portent qu'il y pleuvoit encore. Le temps n'a pas esté meilleur dans tout le Piémont, de sorte que la recolte y sera tres. mauvaise. Le Duc de Savoye a fait afficher jusqu'aux palissades de Pignerol, des defenses d'y faucher les prez, à peine de la vie. On observe cette deffense dans les lieux qui sont sujers aux courses de ses Troupes, mais on y a peu d'égard dans ceux que la Garnison de Pignerol, & celles de la Garnison de Suse mettent à couvert. Les Ennemis ont presque usé toute leur poudre, & leur Canon à battre treize Moulins que nous avons sur le Pô. Ils n'en ont pu détruire que deux, & M. de Crenan a mis les autres à couvert. Ils ont battu avec leur Canon & fait attaquer plusieurs fois par

leurs Grenadiers , une redoute qui est au bout du Pont de Bateaux de Casal , d'où ils ont toujours été repoussés avec une fort grande perte. Suivant les Lettres de Pignerol du 22. les Ennemis avoient bombardé Casal avec peu de succès , & les pluies continuent toujours.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *le Soulier* , & il a esté trouvé par Mrs Bonard de l'Hostel Brular ; Mirlouret d'Apilly , & Herme de Saltancy ; Lami-riste de la rue de la Cerifaye , l'Infortuné Neveu du Cloistre Saint S. le vieux Commandeur amoureux d'Angelique *** ; l'Avocat nouveau ; le Cavalier du Chenet , & celui de Puteaux le Cavalier de Poitiers ; le petit Coq reveille-matin ; & le fin Renard de la rue Terese ; Girard

Praticien de Blois, la Sœur Nannette ; l'aimable & spirituelle Bihoreau ; Javotte du coin de la rue de Richelieu ; Angelique, Pelagie & Marianne ; la petite Nanon du Meurier de la rue des Tournelles ; les trois Muses de Fontenay ; la Scrutatrice Fanchon ; l'Aimantée Catin de la Courtille ; les deux Sœurs de la rue du Cimetiere S. André des Arts ; Rosette de la rue Sainte Croix, & le petit Jean de la mesme rue ; l'aimable Hirondelle de Saint Nicolas de Poitiers, & la charmante Dibon à l'Anagramme *Amie de bonnaire*, de la mesme Ville ; la Société de Beau-regard de la rue d'Enfer ; la Solitaire & prudente Mayon, Paroissienne de Saint Hilaire de Rennes ; & la Tourterelle gemissante de la rue de l'Hiron-

227
me.
vous
lois.



des

ma

ence,
don

Air
de
ois.

Que votre constance
mes ,
Doux-Printemps vous ne change
mais.

226

Prati

nette

Biho

ruë

Pela

Nan

Tou

Font

et

me

de s

la c

grat

mes

rega

litaire & prairie, Pa-

roissienne de Saint Hilaire de

Rennes ; & la Tourterelle ge-

missante de la ruë de l'Hiron-

delle, & la belle Marie-Anne.

L'Enigme nouvelle que je vous
envoie est de M. Girard de Blois.

E N I G M E.

JE sers à la moitié seulement des
humains,
Qui fort souvent souhaite ma
présence ;
Et sans estre cruel, ne faire violence,
Je prens l'homme à la gorge, il y don-
ne les mains.

Je finis par les paroles de l'Air
nouveau que j'ay accoutumé de
vous envoyer gravé tous les mois.

A I R N O U V E A U.

Que vostre constance a de char-
mes,
Doux-Printemps vous ne changez ja-
mais.

Vostre retour ne cause point d'alarmes,

*Et j'entends dire à tous , mes vœux
sont satisfaits.*

*Hélas , hélas , faut-il que moy seule
souponne ,*

*Dans ces beaux jours remplis d'at-
traits ,*

*Pour un Ingrat qui fait tout mon
martyre ,*

*Qui n'est pas comme vous , qui ne
changez jamais.*

Je suis , Madame, vostre, &c.

A Paris , ce 30. Juin 1695.

A P O S T I L L E .

Les Lettres de Flandre du 26.
portent que les Ennemis avoient
abandonné leur dessein sur la
Kenoque , qu'ils faisoient con-
duire leur gros Canon à Dix-

nuide, qu'ils se retiroyent, & que M. de Baviere repassoit l'Escaut. Cela peut estre vray, mais peut-estre aussi que ce n'est qu'une feinte; & que faisant marcher les Troupes de Liege, & de Brandebourg d'un autre costé, ils veulent faire croire qu'ils les vont joindre pour former un Siege éloigné des Lignes & nous les faire abandonner, afin de pénétrer ensuite du costé de la mer; ce qui leur est d'une plus grande importance, à cause de leur Armement Naval, que tout ce qu'ils pourroient faire ailleurs.

J'apprens en ce moment que le Prince d'Orange ayant fait connoistre aux Députez des Etats de Hollande, qui sont auprès de luy, qu'il ne pouvoit prendre la Kenoque sans expo-

fer tout son Armée, intimidée
par l'extrême valeur des Fran-
çois, & pressée par la faim, ces
Députés, après avoir écouté ses
raisons, & examiné la situation
des lieux & des affaires, ont bien-
tôt esté de l'avis de se Braver, ou
de fuir de quoy il s'estoit éloigné
de quatre lieues de nos Lignes.
Voilà une belle matière pour
vos réflexions.

Il est venu deux Courriers
d'Allemagne, dont le dernier a
rapporté que la maladie de Mi-
te-Marschal de Lorges estoit
une Fievre pourprée, & qu'il se
portoit mieux, le pourpre com-
mençant à sortir.



130
fer. 19
par. l
çois
Dépu
raison
des li
este d
fuite. n
de



Appon
le Mar
une Fin
portoit
mença

